



CENTRE RHONE –ALPES D'INGENERIE SOCIALE SOLIDAIRE & TERRITORIALE

REVUE DE PRESSE DU 12 AU 19 JUILLET 2017



- [Bonne nouvelle : l'Europe est vivante](#)
- [Le travail-passion](#)
- [Comment redonner vie au projet européen ?](#)
- [Négocier sur la gestion des fins de carrière. 2- Principaux accords d'entreprises sur la gestion des fins de carrière](#)
- [Les impôts sur les salaires dans le monde en 2016](#)
- [La feuille de route sociale : ce qu'on nous annonce pour ces 18 mois](#)
- [La situation des femmes dans le monde. Emploi : toujours des disparités - Violence : une dégradation](#)
- [ENJEU Les mutuelles vont-elles perdre leur âme ?](#)
- [L'économiste étudie l'économie comme le poirier donne des poires](#)
- [Le prélèvement à la source sera-t-il le feuilleton fiscal de l'été ? \(chronique n° 1\)](#)
- [ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE](#)
- [Le mur contre les réformes](#)
- [LE PUZZLE FRANÇAIS. UN NOUVEAU PARTAGE POLITIQUE](#)
- [Pendant la présidentielle, tout s'est presque passé comme prévu](#)

Bonne nouvelle : l'Europe est vivante

par [Danielle Kaisergruber](#) - 10 Juillet 2017

Il y a quelques mois, on a craint que l'extrême droite autrichienne ne l'emporte : finalement c'est le candidat écolo-centriste qui est devenu président. Le risque n'a cependant pas disparu et de nouvelles élections auront lieu au printemps 2018. Les Européens ont aussi eu très peur lors des élections aux Pays-Bas et plus encore lors des présidentielles en France, pays qui reste aux yeux des autres un symbole de liberté et d'idées progressistes.

Les Anglais ont voté pour la sortie de l'Union européenne, mais différents signes montrent que ce n'est pas forcément la sortie de l'Europe puisqu'ils ont ensuite condamné leur Premier ministre - il est vrai bien mal inspirée -, à une improbable alliance irlandaise. Mais il ne faut pas s'y tromper, la défiance envers l'institution européenne reste grande, et parfois même la défiance envers les gouvernements nationaux, quels qu'ils soient. Les Catalans veulent toujours leur indépendance, les Italiens du Nord sont toujours aussi réticents à payer pour le sud du pays - il est vrai, mis à mal par l'arrivée massive des réfugiés. Et il est probable que si c'était à refaire, les Anglais revoteraient pour le Brexit. Autant dire que l'on n'en a pas fini avec les questions d'identité nationale et les tentatives de replis.

Dans ce paysage d'opinions incertaines, et qui le restera, qu'est-ce donc qui change ? Quel est ce vent de l'histoire qui semble en cet été 2017 plus favorable à l'Europe ?

En premier sans doute, je mettrai bien sa position dans le monde : partenaire commercial de 500 millions d'habitants redevenant offensif (donc parfois défensif, il faut les deux attitudes et en même temps...) dans ses liens avec l'Asie. Pôle de stabilité en paix depuis longtemps face à l'imprévisibilité américaine et aux coups de mentons russes. Donc partenaire fort de la recherche de la paix dans le monde : les avancées de l'idée de défense européenne sont réelles et décisives : création d'un fonds européen de défense, mise en commun de moyens de recherche dans les industries de défense, possibilités d'actions communes pour assurer ensemble la sécurité de l'Europe.

En second, je citerai volontiers un certain retour à la philosophie première de l'Europe : c'est « une association volontaire, réaliste et ambitieuse d'Etats » (Emmanuel Macron), donc l'Europe avance quand les Etats avancent ensemble, pas quand elle se contente d'être et de fonctionner comme une grande organisation internationale, un « machin » comme disait de Gaulle (ou une machine administrative comme disent beaucoup de citoyens).

En troisième la volonté de cohérence économique et sociale au sein de la zone euro : doter cette zone, pour l'heure uniquement définie par la monnaie, d'un budget consolidé, d'un ministre de l'économie et des finances en sorte de faire que les politiques économiques des Etats ne soient pas contradictoires, ralentissant ainsi la croissance de l'ensemble.

Quelques propositions récentes s'inscrivent dans ce renouveau européen : ainsi de la construction de nouvelles règles du jeu concernant les travailleurs détachés (à l'origine de bien des ressentiments même s'ils ne sont pas si nombreux que ça !). L'aboutissement des propositions françaises (limitation de la durée des détachements à 12 mois, lutte contre les sociétés « boîtes aux lettres », règles pour le transport routier...) ne sera pas aisé. Les pays de l'Est de l'Europe n'en veulent pas parce que la directive actuelle (de 1996) leur est favorable... Mais au-delà de ce sujet, il faudrait bien aborder avec ces mêmes pays, la Pologne par exemple, la question de leurs choix de développement : veulent-ils rester les « usines » de l'Europe, pour l'industrie comme pour les services, des pays *low cost* qui n'arrivent pas à franchir le pas vers l'innovation et la montée en gamme de leur modèle ?

L'Europe est une construction originale qui ne ressemble à rien d'autre : faite de territoires et de nations profondément différents, ancrés dans des géographies et des histoires particulières. Il n'y a pas un Etat européen, mais une « Commission européenne », appui des Etats et force de proposition. Force d'action quand elle est soutenue : les amendes récentes infligées à certaines des entreprises du numérique en sont la preuve. La dernière est très intéressante car elle vise le cœur même de l'activité de Google en recherchant l'abus de position dominante dans les algorithmes qui permettent que « the winner takes all ». Une bonne initiative européenne et un petit pas vers plus de régulation internationale des multinationales. A suivre.

Il est maintenant essentiel que les contradictions entre les modèles économiques des différents pays ne pénalisent pas l'ensemble. Les Européens ont tout à gagner à un débat d'idées plus clair : sur les modèles de développement de chacun et leur compatibilité, sur les évaluations des modèles sociaux. Ainsi de la flexisécurité : pourquoi produit-elle des effets positifs au Danemark et pourquoi a-t-elle accentué la précarité aux Pays-Bas en la concentrant sur les mêmes populations ? A quelles conditions le choix de ne pas protéger les emplois, mais d'équiper les travailleurs pour faire face aux changements (accompagnement, formation, requalification), réaffirmé par la ministre suédoise des Finances Magdalena Andersson (*Le Monde*, 9 juin 2017) peut-il être vertueux ?

Le travail-passion

par [Danielle Kaisergruber](#) - 17 Juillet 2017

Le dernier Prix du roman du travail et de l'entreprise, porté par Technologia et Place de la Médiation, et dont Denis Maillard a décrit dans *Metis* les ambitions (« [Quand la littérature donne chair au travail](#) » par Denis Maillard - 20 Août 2016), a consacré le livre de Catherine Poulain, *Le Grand marin*. Un choix étonnant. C'est un livre superbe, récit, auto-fiction, en tout cas une belle lecture pour l'été : un premier roman, mais un roman au sens plein de terme, dans lequel tout est vrai et tout est faux en même temps.

De l'auteur, la quatrième de couverture nous dit qu'elle est grande voyageuse, « elle a été employée dans une conserverie de poissons en Islande et sur les chantiers navals aux États-Unis, travailleuse agricole au Canada et barmain à Hongkong ». Elle a aussi pêché pendant dix ans en Alaska, la morue noire, le crabe, et le flétan, tout ce qui peut se pêcher, dès qu'il y avait une place pour elle (petite femme dans un monde d'hommes). Ses embarquements, sa vie et son travail sur les bateaux font la trame du livre, et puis il y a aussi les hommes, les hommes-mâles, et parmi eux le Grand Marin.

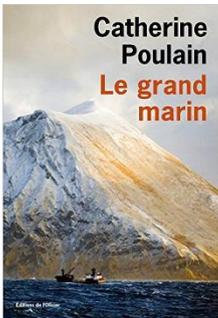
Par certains côtés, le livre tient du récit de voyage, au sens de Nicolas Bouvier, avec cette présence de l'absolu du voyage qui est une quête permanente, et le très concret et indispensable du quotidien du voyageur. Le récit s'ouvre sur la phrase suivante : « *Il faudrait toujours être en route pour l'Alaska* ». *On the road again*. L'attente, le désir de l'ailleurs et parfois aussi quand est dans ces pays du Nord, du très Grand Nord, l'attente d'un bout, le bout du bout, cette falaise extrême qui fait que l'on ne peut pas aller plus loin. Catherine Poulain l'a-t-elle trouvée ?

Pour la terre, Lili s'arrête à Kodiak au nord de l'Alaska : « *il faut aller pêcher maintenant* ». Lili ne voyage pas en routarde, ou en touriste, ou en femme d'affaires : elle voyage pour travailler ou elle travaille pour voyager selon qu'on veut. Lili est un peu perdue, partie du sud de la France à la suite d'une crise, passion, ou drame familial, ou les deux, on ne le saura pas : c'est aussi qu'elle ne dit pas tout. Mais d'ailleurs qui dit tout ? Alors le travail, c'est aussi pour ne plus être perdue : « *Je voudrais qu'un bateau m'adopte* » dit-elle. C'est dire que le travail engage la vie tout court. Ou la mort.

Ce sera un palangrier qui pêche au large, la morue noire. Pas besoin de contrat de travail : tu montes sur le bateau avec ton sac de marin, et « *il va falloir faire tes preuves maintenant, nous avons trois semaines pour préparer le bateau, mettre les lignes en*

état, appâter les palangres. Ton seul but dans la vie maintenant sera de travailler pour le Rebel, jour après nuit », lui dit « le grand gars maigre » (le skipper en fait). Le skipper est seul, marié à son bateau, sa femme est partie vivre avec ses enfants plus au sud, au soleil, en Oklahama. Ce n'est décidément pas dans *Le grand marin* que l'on trouvera les discours convenus et souvent devenus vides de sens sur « la conciliation vie professionnelle et vie privée ». Pas davantage de mots sur les conditions de travail. Le bateau c'est un tout, un concentré de travail et de vie, de frottements et de distances : on y mange, on y dort (quand on trouve une place), on y rêve, on l'aime et on le déteste.

Le travail à bord passe avant tout autre chose : c'est la météo, l'état de la mer, la présence des bancs de poissons qui dictent l'emploi du temps, l'organisation des choses. On est là pour la pêche :



« La tension est extrême. Ian (le skipper) réduit la vitesse encore, avance légèrement, se place au-devant de la palangre, la ligne se détend. Dave (un étudiant embarqué pour la saison) la hisse dans la gorge de la poulie du vireur. Les hommes hurlent. Le skipper crie : Dénouez la balise et la bouée ! Vite ! Le moteur hydraulique se met en route. On reprend son souffle. Le corps de ligne remonte régulièrement. Ian accélère l'allure. Jude (l'homme-lion) love. Je lui fais passer un baquet vide lorsqu'une palangre est toute remontée à bord. Vite je la dénoue de la suivante. Je range le baquet dans le violent roulis. Il est très lourd, gorgé d'eau et de vieux appâts. Jesus et Luis découpent les calamars à l'arrière. Le roulement des moteurs et celui de la houle sont assourdissants. Le vent bourdonne à nos oreilles. Les hommes se taisent. Ian se rembrunit. Les hameçons qui nous reviennent vides pendent tristement. De loin en loin, une petite morue noire tressaille au bout de l'un d'eux et glisse sur la table de découpe. Jesse lui ouvre le ventre de son couteau superbement affûté. Il l'éviscère avec colère et la lance au bout de la table, dans l'orifice qui rejoint la cale. Plusieurs heures ainsi. Quand la balise paraît enfin, le skipper jette ses gants furieusement, retire sa combinaison, quitte le pont sans nous adresser un mot. /... / Et puis il n'y a plus de jours ni de nuits, mais des heures qui s'égrènent, le ciel qui s'assombrit, l'obscurité qui recouvre l'océan, il faut alors rallumer les lumières du pont. Dormir... Quelquefois on mange. Un petit déjeuner à quatre heures de l'après-midi, un déjeuner à onze heures du soir. Je dévore. Les saucisses qui baignent dans leur huile, les haricots rouges trop sucrés, le riz collant, je pense que chaque bouchée va me sauver la vie. Les hommes rient. »

L'argent gagné dépend des quantités pêchées, que des lignes soient perdues ou abimées, et « on va en être pour notre poche ! ». Le skipper a intérêt à être bon et personne n'a intérêt à se tromper de geste, de mouvement. L'inattention peut être mortelle, « il faut avoir des yeux derrière la tête »...

Lili fait ses preuves, seule femme à bord, mince petite bonne femme mais robuste, elle gagne la confiance des hommes : récompense suprême elle est autorisée à prendre « les quarts » : « Les hommes dorment. Je veille sur eux ». Les pointes rouges de la nageoire dorsale d'un cabillaud l'obligeront à un séjour à terre, et surtout à l'hôpital. Orpheline du bateau, elle déprime. Elle reviendra sur le Rebel, elle connaîtra d'autres embarquements, plus sereins, rencontrera à terre d'autres hommes, dans les bars, les motels et les fêtes de Kodiak où l'on boit sec. Puis elle et Jude, « l'homme-lion », le « grand marin », se trouveront enfin, à terre, comme un peu embarrassés de leurs propres corps lorsqu'ils ne sont plus sur le bateau, se trouveront et puis se perdront. Enfin bon ! pour connaître l'histoire de Lili, il faut lire le livre. Lisez-le.

Le cœur du livre, et ça il faut en parler c'est ce travail passion, ce travail de l'extrême dans des conditions extrêmes. Catherine Poulain en parle bien : Adam, un ami pêcheur dit à Lili avant son premier embarquement : « Je ne sais pas ce qui fait que l'on veuille tant souffrir, pour rien au fond. Manquer de tout, de sommeil, de chaleur, d'amour aussi, jusqu'à n'en plus pouvoir, jusqu'à haïr le métier, et que malgré tout on en redemande, parce que le reste du monde vous semble fade, vous ennuie à devenir fou. Qu'on finit par ne plus pouvoir se passer de ça, de cette ivresse, de ce danger, de cette folie oui ! »

« Working on the edge. » « On va la regagner enfin, la splendeur brûlante de nos vies. Nous sommes dans le souffle, qui jamais ne s'arrête. La bouche du monde s'est refermée sur nous. Et l'on va donner nos forces jusqu'à en tomber morts peut-être. A nous la volupté de l'exténuation. »

On est loin de l'hygiénisme doucereux et psychologisant qui nous envahit. Qui n'a jamais connu l'ivresse de la fatigue, de la très grande fatigue, les angoisses et les défis des nuits sans sommeil, ne peut comprendre. C'est aussi que sur le bateau, cet espace fermé de présences physiques, de corps au travail, où rien n'échappe au regard des autres, il y a du désir, de la séduction et parfois de l'amour. Le livre de Catherine Poulain mêle intimement ces différentes dimensions, la possibilité du désir est discrète dans la première partie du livre *Le Cœur des flétans*, l'histoire de Lili et de l'homme-lion forme la trame de la seconde partie *Le Grand marin*. On ne parle pas assez du désir et des jeux de séduction au travail, dans le travail, de la manière dont s'entremêlent les sentiments, les différentes dimensions de la vie, en fait bien plus fortement que l'on pourrait croire. Un ami cher (un « grand marin » !) me répète souvent : « sur un bateau tout peut arriver ». Au travail aussi. Quelques sociologues dans la lignée d'Erving Goffman s'y aventurent quelque peu. Mais aussi c'est pour cela qu'il y a des écrivains... et un prix littéraire du travail...

Pour en savoir plus :

- Catherine Poulain, *Le Grand marin*, Ed. de l'Olivier, 2016.
- Denis Maillard, « [Quand la littérature donne chair au travail](#) », *Metis*, 20 août 2016
- Denis Maillard, « [Quand la littérature s'intéresse à la police, elle parle toujours du 36 jamais du 17](#) », *Metis*, 23 avril 2017

Comment redonner vie au projet européen ?

par Michel Aglietta, propos recueillis par Isabelle Bensidoun et Jezabel Couppey-Soubeyran - 17 Juillet 2017

Cet article, repris du site *The Conversation*, a été publié en avril 2017 dans le cadre de la série du CEPII « L'économie internationale en campagne », un partenariat CEPII-La Tribune-The Conversation-Xerfi-Canal. Michel Aglietta, professeur émérite à l'université Paris-Ouest et

conseiller scientifique au CEPII, a été membre de l'Institut universitaire de France et membre du Haut Conseil des finances publiques. Il répond aux questions d'Isabelle Bensidoun et Jézabel Coupepy-Soubeyran.

L'intégration européenne fait face à de sérieuses difficultés. Comment l'expliquez-vous ?

La crise financière et économique mondiale a été un révélateur de problèmes profonds qui tiennent à la conception de la construction européenne. La méthode communautaire a recherché l'intégration en faisant prévaloir le droit européen sur les droits nationaux. Or ce droit promeut un seul principe : concurrence libre et non faussée, libre mobilité de tout ce qui peut se déplacer. La prolifération de ce droit, qui s'impose aux législations nationales, dépossède les parlements nationaux de leurs prérogatives souveraines.

C'est une illusion de croire que la priorité du droit de la concurrence sur les politiques publiques permet un surcroît d'efficacité économique. Jointe à l'union monétaire, elle a conduit à une concentration industrielle dans les pays qui possédaient déjà des avantages comparatifs, au dépérissement des territoires dans les régions désindustrialisées, et à la divergence macroéconomique au lieu de la convergence attendue.

Mais est-il possible de faire émerger une puissance publique européenne tout en renforçant les souverainetés nationales ?

Non seulement c'est possible, mais c'est indispensable. Les avancées ponctuelles par compromis entre les États membres ne permettent pas de conduire une politique macroéconomique commune, parce que les dirigeants politiques ne défendent que les intérêts nationaux au sein du Conseil européen. Aucun intérêt européen ne s'en dégage. Ce divorce est devenu patent avec l'institution de l'euro et la création de la Banque centrale européenne (BCE).

L'affirmation de la BCE en tant qu'autorité monétaire fédérale a accentué le déséquilibre avec l'absence d'autorité politique européenne. Cette absence a été compensée par un carcan de règles budgétaires arbitraires dans le pacte de stabilité et de croissance, aggravé par le traité budgétaire de 2012. La solution réside non pas dans un englobement fédéral subordonnant les souverainetés politiques des pays membres, mais dans une double démocratie faisant interagir les niveaux européen et nationaux de puissances publiques.

Cela implique un pacte européen, qui institue un budget doté de ressources fiscales propres sous l'autorité d'un Parlement européen. En effet, le budget est une dimension constitutive du politique par la capacité de lever l'impôt et d'émettre une dette de la société vis-à-vis d'elle-même pour produire des biens communs. La puissance publique budgétaire vient compléter l'union monétaire. Le pacte doit définir les compétences des deux niveaux de puissance publique, européenne et nationale, pour que les deux niveaux se renforcent mutuellement.

Comment envisagez-vous l'orientation d'un budget de la zone euro incorporé dans celui de l'Union européenne ?

Il doit être tourné vers le long terme, agissant en emprunteur et investisseur en dernier ressort.

Faire de l'Europe une puissance publique revivifiant les souverainetés nationales implique un budget commun dont la dépense crée une valeur ajoutée, parce qu'elle investira dans des domaines où la subsidiarité est inefficace. La valeur ajoutée doit être additionnelle de celle que les pays membres peuvent créer.

Un budget étoffé par des ressources propres supplémentaires de l'Union fournirait l'assise d'un investisseur en dernier ressort recherchant la complémentarité entre investisseurs publics et privés. Son rôle serait de garantir un système financier reposant sur un réseau de banques publiques de développement et sur des clubs d'investisseurs à long terme responsables pour briser la tragédie des horizons.

Le développement d'un marché d'obligations européennes donnerait à la BCE l'outil pour soutenir la croissance. Il y aura double démocratie si le budget européen fortifie les puissances publiques nationales.

Cela permettrait-il des politiques de stabilisation plus coopératives ?

La recomposition des responsabilités entre le niveau européen et celui des pays membres rendrait les politiques de stabilisation plus intelligentes et démocratiquement légitimes en réformant en profondeur le semestre européen (cycle annuel mis en place en 2010 pour coordonner les politiques économiques et budgétaires des membres de l'UE).

La remontée de la croissance par l'investissement de long terme financé par le budget européen donnerait des marges de manœuvre pour rendre les ajustements nationaux plus symétriques. Le principe consiste à définir un ajustement budgétaire pour l'ensemble de la zone euro, qui tienne compte du cycle économique pour mener une politique contra-cyclique en collaboration avec la BCE, avant de convenir du partage entre les budgets nationaux.

La résolution adoptée par le Parlement européen en février 2017 suggère que ce soit une agence budgétaire au sein de la Commission européenne qui propose la répartition des soldes budgétaires primaires à réaliser entre les budgets nationaux. Cette proposition serait soumise à une conférence interparlementaire des pays membres, dont la résolution devrait obligatoirement être prise en compte par le Conseil européen.

Les évolutions géopolitiques (Brexit, Trump) ne font-elles pas obstacle à ces évolutions ?

Non, au contraire, elles renforcent la nécessité d'une affirmation de l'Europe.

L'ordre international, qui reposait sur l'hégémonie des États-Unis, est en train de disparaître avec la séparation britannique, l'affirmation du néo mercantilisme américain et le rejet des institutions internationales de la sécurité collective sous la présidence Trump.

Le Brexit a l'avantage de lever une ambiguïté qui a hanté la construction européenne depuis plus de quarante ans. Les pays fondateurs ont visé la construction progressive d'une Europe politique, tandis que le Royaume-Uni est parvenu à imposer son objectif exclusif de zone de libre-échange par l'extension aux pays de l'Est.

Mais la politique américaine déstabilise les relations internationales. Politiquement, c'est l'affirmation du néomercantilisme ; économiquement, c'est le dangereux cycle d'appréciation du dollar dans une économie mondiale surendettée. Face à ces menaces, il revient à l'Europe de rejeter le repli nationaliste et de se doter des moyens politiques d'œuvrer pour un développement inclusif et soutenable dans un monde ouvert et multilatéral.

Pour aller plus loin :

Aglietta, M. et Leron, N., *La Double démocratie : une Europe politique pour la croissance*, Le Seuil, janvier 2017.

Négocier sur la gestion des fins de carrière. 2- Principaux accords d'entreprises sur la gestion des fins de carrière

mercredi 12 juillet 2017

« **Maintenir de bonnes conditions de travail tout au long de la vie pour pouvoir travailler jusqu'à l'âge de la retraite en bonne santé** », c'est l'objectif de l'accord cadre européen de 2016. De nombreuses entreprises mettent en place des mesures destinées à organiser la transition professionnelle de l'activité vers la retraite. Celles-ci se retrouvent dans les accords du contrat de génération et de la GPEC. Ces accords nous fournissent des exemples sur la manière d'aborder l'aménagement des fins de carrière et ses modalités de mise en œuvre.

Le temps partiel aidé

Lié à l'âge :

- **Carrefour** : le passage à temps partiel est réservé aux salariés non cadres en CDI, à partir de 54 ans, sous réserve d'une ancienneté d'au moins 3 ans dans le groupe Carrefour et pour les cadres un accord « forfait-jours, transition retraite » organisé sur la base d'une durée de travail de 172 jours au lieu de 215 jours. Safran exige une ancienneté de 5 ans au sein du groupe pour une demande de temps partiel et Dassault Systèmes une ancienneté de 7 ans.
- **La Poste** : « le temps partiel aménagé sénior » (TPAS) est ouvert à 56 ans ou à 53 ans pour les bénéficiaires en service actif, pour les agents exposés à des facteurs de pénibilité et à 58 ans ou 54 ans pour les bénéficiaires en service actif non exposés à des facteurs de pénibilité.
- **Michelin** : « afin de valoriser l'activité des séniors en fin de carrière », les séniors des sites Clermontois qui acceptent des missions hors de leur site d'origine peuvent bénéficier d'un temps partiel aidé.

Lié au départ à la retraite :

- **Thalès et Dassault Systèmes** prévoient que la demande à temps partiel doit intervenir trois ans avant l'âge d'une demande de retraite à taux plein et, pour Safran, la demande doit être effectuée au cours des 30 mois précédant les départs en retraite et 36 mois pour les salariés travaillant en équipes de jour ou en travail de nuit. Chez Manpower, tout sénior travaillant à temps complet peut demander une réduction du temps de travail ; en contrepartie il doit formaliser sa décision de départ à la retraite dans les 24 mois, 36 mois ou 48 mois ou au plus tard le 31 décembre 2018.
- **Modalités de réduction de la durée du travail.** Chez Carrefour hypermarchés, les salariés non cadres à temps complet peuvent réduire leur temps de travail à 32, 28, 25 ou 21 heures. Ils peuvent répartir leur temps de travail sur quatre jours par semaine ou sur trois jours pour une réduction hebdomadaire de 21 heures. Ils perçoivent une prime forfaitaire séniors. Chez Michelin comme chez Thalès le temps partiel est fixé à 80 % permettant de travailler quatre jours par semaine. Il est payé à 100 % chez Michelin et 85 % chez Thalès. Safran et Dassault Systèmes prévoient un temps partiel égal à 80 %, 70 %, ou 60 % payé à 90 %, 80 % ou 70 % avec possibilité de cumuls de jours non travaillés permettant d'organiser une cessation anticipée d'activité. À la Société générale, les salariés peuvent s'organiser sur une période de deux ans précédant la retraite : régime de travail et paiement à 90 % la première année puis régime de travail à 80 % et paiement à 90 % la deuxième année.

Utilisation en temps et en majoration de revenus de différents dispositifs

- **Le compte épargne temps** : certaines entreprises incitent les séniors à utiliser les droits épargnés sur leur compte épargne-temps dans le cadre d'une interruption anticipée d'activité via un abondement en jours.
- **Indemnité de départ à la retraite** : possibilité de convertir en temps leur future indemnité de départ à la retraite (Carrefour).
- **Compte pénibilité** : Solvay a ouvert aux salariés postés la possibilité de l'utiliser à partir de 55 ans pour bénéficier d'une cessation d'activité anticipée.
- **Congé de fin de carrière (CFC)**. Il conduit à une dispense définitive de travail au profit des salariés qui désirent arrêter toute activité à un âge où ils ne peuvent prétendre à leur retraite tout en bénéficiant d'un revenu de remplacement : EDF avec une rémunération de 70 % de la rémunération brute pendant le CFC et une majoration salariale de fin de carrière, Dassault Systèmes en pourcentage du salaire brut sans pouvoir être inférieur à 32 000 euros.
- **Retraites progressives aménagées** : La Poste prévoit un accompagnement financier des postiers salariés qui utilisent la retraite progressive et une allocation spéciale de fin de carrière.

Le dispositif complémentaire chez AXA France : l'accord propose à son personnel commercial volontaire de bénéficier d'un dispositif complémentaire de fin de carrière lui permettant d'opter pour une dispense totale d'activité. Le salarié reçoit une indemnisation de 65 % de son salaire brut. L'entrée dans le dispositif peut précéder de quatre ans le départ en retraite.

Les aides financières

Afin d'inciter les séniors à partir plus tôt en retraite, ou de les aider à bénéficier d'une retraite à taux plein, les entreprises peuvent prévoir des aides financières : majoration d'années d'ancienneté, bonification de l'aide au départ en retraite (Batigère), abondement et liquidation du PERCO (Carrefour Hypermarchés), rachat de trimestres (Michelin, Dassault Systèmes, Safran, Thalès).

De plus, depuis la loi Rebsamen de 2015, les branches doivent créer des référentiels de branche pour aider les entreprises dans la mise en place du compte pénibilité. Mais ce travail est loin d'avoir été réalisé dans toutes les branches, même si 800 000 comptes ont été créés, et le dossier est remis en discussion par le gouvernement dans le cadre des ordonnances.

Les impôts sur les salaires dans le monde en 2016

mercredi 12 juillet 2017

On entend si souvent que le coût du travail est cher en France qu'il est bien utile de connaître le niveau des prélèvements sur les salaires dans les autres pays et d'examiner ce que ces comparaisons apportent à l'analyse.

Définition

Le taux effectif d'imposition en pourcentage des coûts de main d'œuvre (dit « coin fiscal ») correspond au montant total des impôts (IRPP) et des cotisations sociales (CSS) versées par les salariés et les employeurs, diminué des prestations familiales reçues et divisé par les coûts totaux de main d'œuvre pour l'employeur.

De gros écarts selon les pays

Après avoir baissé au début de la crise financière (2009) puis remonté d'un point entre 2009 et 2013, la moyenne de l'OCDE s'établit actuellement (2016) à 36 %. Mais cette moyenne recouvre de grosses différences de niveau du coin fiscal selon les pays, particulièrement entre l'Europe et les autres continents.

Les taux les plus élevés parmi les pays de l'OCDE

Belgique	54,0 %
Allemagne	49,4 %
Hongrie	48,2 %

France	48,1 %
Italie	47,8 %
Autriche	47,1 %
Prélèvement moyen de l'IRPP et des CSS sur les revenus du travail	

Et les plus faibles

Chili	7,0 %
Nouvelle-Zélande	17,9 %
Mexique	20,1 %
Suisse	21,8 %
Israël	22,1 %
Corée	22,2 %
Prélèvement moyen de l'IRPP et des CSS sur les revenus du travail	

L'évolution d'une année sur l'autre est aussi divergente : entre 2015 et 2016, le prélèvement moyen a connu une très légère baisse, due surtout à des baisses d'impôts sur le revenu. Pourtant il s'est accru dans 20 pays sur les 35 de l'OCDE - la plus forte croissance étant pour la Grèce (+1,06 point) -, a diminué dans 14, à commencer par l'Autriche (-2,47 points) et la Belgique (-1,32 points) et est resté stable dans le 35ème (Chili).

Et, pour le revenu moyen, selon les structures des familles

Les taux les plus élevés touchent partout les célibataires sans enfants, avec un écart de niveau de plus de 15 points en Allemagne, en Irlande, au Luxembourg, en République tchèque, en Slovaquie ou au Canada, par rapport au taux moyen des familles avec 2 enfants.

Et, si l'on compare ces prélèvements pour les familles avec un seul salaire et 2 enfants, la France connaît le plus élevé (40 %), Belgique, Finlande, Grèce, Italie, Suède ont un taux un peu inférieur (38 à 40 %) alors que la moyenne de l'OCDE est de 26,6 % et que l'Irlande est à 8,3 % seulement.

Mais la redistribution peut, selon les pays, tempérer plus ou moins ces taux, comme en France où cela ramène le coin fiscal moins les prestations en espèces à moins de la moitié (un peu moins de 20 %) pour ces familles avec 2 enfants. Dans certains pays, la redistribution compense tout autant les taux de prélèvement tels la République tchèque, l'Irlande, le Canada, et encore plus au Luxembourg (23 points). Au contraire de pays à faibles baisses du coin fiscal par les prestations tels la Finlande, la Norvège, les Pays-Bas, ou la Grèce. Ainsi, si les taux de prélèvement sont très inégaux, les prestations en espèces le sont tout autant, et l'aide aux familles joue un rôle important de redistribution. Car ces taux correspondent à des coûts totaux de main d'œuvre de niveaux très différents que l'OCDE exprime en \$ à parité de pouvoir d'achat.

Quelques exemples de coûts de main d'œuvre

Belgique	74 913
Suisse	74 439
Allemagne	73 683
Autriche	71 776
Norvège	67 823
France	65 294
Italie	55 609

Hongrie	32 930
Coûts de main d'œuvre, 2016, en \$ PPA	

C'est donc un regard complet qu'il faut développer sur ces niveaux d'impôts et cotisations sur les salaires, en fonction aussi des niveaux de coûts salariaux complets, de la place attribuée à la redistribution par l'aide aux familles et de l'importance donnée à la protection sociale collective, santé, chômage et retraite.

Ainsi le taux français s'explique en partie importante par son quasi entier financement de la retraite par la répartition, alors que d'autres pays ont un système basé en tout ou partie sur des assurances individuelles.

Source

- OCDE (2017), Les impôts sur les salaires 2017 (https://dx.doi.org/10.1787/tax_wages-2017-fr)
http://www.keepeek.com/.../les-impots-sur-les-salaires-2017_tax_wages-2017-fr#.WVNtUoppyc5#page10

La feuille de route sociale : ce qu'on nous annonce pour ces 18 mois

samedi 15 juillet 2017

Un pays irréformable ? C'est pourtant un projet de réformes sociales capitales qui nous attend. Et ce en 18 mois, un rythme rarement connu ! La justification qui en est donnée est le bilan de mécanismes complexes des différents dispositifs sociaux, un manque d'efficacité de l'argent investi, qui laisse de côté de nombreuses personnes fragilisées. Le tout se situant dans un paysage de déficits budgétaires, et pas seulement du budget de l'État mais aussi de la plupart des dispositifs de protection sociale.

L'objectif affiché est de « rénover notre modèle social » au motif que « les mutations économiques et technologiques sont massives et les besoins de modernisation mais aussi de protections sont croissants ». Le gouvernement situe ce programme à la fois dans un but de croissance économique, de lutte contre le chômage, de sécurisation de tous et de relations du travail renforcées, de facilitation de la mobilité voulue, et d'actifs mieux formés.

La méthode annoncée est celle de la concertation et de la négociation avec les partenaires sociaux. Celle qui se déroule ce mois-ci pour la réforme du code du travail en est le premier exemple.

Les 6 dossiers

► **En effet, le premier dossier est celui de la réforme en cours du code du travail**, traitement déjà amorcé dans Clés du social [1], dont on connaîtra mieux le projet définitif après le déroulement de la concertation et la préparation des ordonnances. Son échéance : fin de l'été, en septembre 2017.

► **Pouvoir d'achat**. La suppression des cotisations salariales sur l'assurance maladie et l'assurance chômage et la hausse de la CSG sont à échéance du 1er janvier 2018. Les effets seront différents selon les niveaux de salaires.

Les 3 thèmes suivants sont regroupés sous l'objectif de sécurisation des parcours professionnels et donneront lieu à un projet de loi au printemps 2018 :

► **Assurance chômage**. Est prévue une ouverture aux démissionnaires et aux non-salariés, en leur donnant un « filet de sécurité ». L'objectif est la « fluidité du marché du travail » en facilitant les transitions professionnelles et la mobilité entre les différents emplois et les différentes situations de travail. Après un discours d'E. Macron candidat en faveur d'une étatisation, le gouvernement veut renforcer la place de l'État dans la définition et gestion de ce dispositif, alors que ce sont les partenaires sociaux qui gèrent l'Unedic. Échéance : mise en œuvre à partir de l'été 2018.

► **Formation professionnelle** : l'objectif est de donner une plus grande efficacité aux 30 Mds € dépensés chaque année, en mettant l'accent sur la formation des demandeurs d'emploi, des jeunes et des salariés, en particulier ceux dont le métier évolue rapidement. Se poseront là les questions tant du rôle des partenaires sociaux dans la gestion de la formation que d'une solution à la multiplicité actuelle et non assez coordonnée des différents acteurs (État, entreprises, partenaires sociaux, OPCA, Conseils régionaux, territoriaux). Échéances : premières mesures à la rentrée d'automne, plan d'investissement au 1er janvier 2018.

► **Apprentissage**. Le but est une « refondation », car l'apprentissage stagne depuis près de 10 ans, afin qu'il lutte contre le chômage des jeunes et participe davantage à leur insertion professionnelle et en augmentant l'offre des entreprises. Échéance : entrée en vigueur progressive sur 2 ans.

► **La dernière des 6 réformes annoncée est celle des retraites** : discussion en 2018 avec l'objectif d'un système moins disparate, avec plus d'unité. La feuille de route n'est pas plus précise, mais on sait qu'E. Macron candidat souhaitait un seul régime, à points ou à comptes notionnels. Mais dans cette partie est annoncé aussi le report du délai de la déclaration obligatoire des entreprises, avec le renvoi de 4 critères à une réparation par des départs anticipés en retraite pour ceux qui auraient une maladie professionnelle reconnue et au moins 10 % de taux d'incapacité, ce qui provoque l'opposition des syndicats. Tout ceci annoncé dans le but de simplifier la mise en œuvre du C3P, en particulier vu la difficulté de beaucoup de PME à y répondre.

Comme le montre cette liste, le menu est très copieux. Et certains points sont et seront conflictuels. Parce que les syndicats seront tous attentifs aux garanties des salariés, tout en se situant de façon déjà divergente : du maintien de l'existant ... à un nouveau pacte social prenant en compte les nouvelles réalités pour la construction de droits et garanties répondant à ces évolutions sociales et économiques et incluant tous les actifs y compris les personnes actuellement fragilisées. Et la méthode sera essentielle, la demande syndicale est celle d'un dialogue social sur ces thèmes qui concernent au premier chef les salariés et leur sécurisation et alors que certains dossiers sont en grande partie sous la responsabilité des partenaires sociaux, par les ANI et le paritarisme et que, bien sûr, ils souhaitent garder leur rôle dans ces thèmes qui sont en lien direct avec le travail et l'emploi.

Source

- Discours du Premier ministre : <http://www.gouvernement.fr/partage/9223-discours-du-premier-ministre-pour-la-presentation-du-programme-de-travail-pour-renover-notre-modele>
- Reprises par les journaux les 7 et 8 juin

La situation des femmes dans le monde. Emploi : toujours des disparités - Violence : une dégradation

samedi 15 juillet 2017

2 rapports récents, l'un de l'OIT sur l'emploi des femmes dans le monde, l'autre du Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies alertent sur la situation des femmes dans le monde. La moitié des femmes dans le monde sont exclues de la population active. Et concernant les violences, la situation se dégrade.

Trop de disparités entre les femmes et les hommes dans le monde du travail

Dans un rapport intitulé « Emploi et questions sociales dans le monde : tendances de l'emploi des femmes 2017 », l'Organisation internationale du travail (OIT) relève que le taux d'activité mondial des femmes est très inférieur à celui des hommes. Celui des femmes s'élève à 49 % en 2017, soit près de 27 points inférieurs à celui des hommes (76 %) et devrait demeurer inchangé en 2018. Fait aggravant, l'OIT estime que les femmes qui accèdent au marché du travail ont plus de difficultés à trouver du travail et à le garder. Leur taux de chômage, à l'échelle de la planète, est de 6,2 % en 2017, soit un écart de 0,7 % avec le taux de chômage des hommes qui se situe à 5,5 %.

Les pays les plus concernés

Les femmes des pays émergents souffrent du plus grand écart des taux d'activité, presque 31 points de pourcentage, suivies par celles des pays développés, un peu plus de 16 points de pourcentage, et celles des pays en développement, 12 points de pourcentage (ces derniers chiffres ne prennent pas en compte le travail non officiel). En ce qui concerne la localisation, les écarts sont plus importants dans les États arabes, en Afrique du Nord et en Asie du Sud, où ils dépassent 50 points de pourcentage.

En Europe subsiste le problème du travail à temps partiel subi (de moins de trente heures par semaine). Il représentait 8,2 % de l'emploi total pour les femmes de l'Union européenne en 2015, contre 2,6 % pour les hommes.

Plusieurs facteurs expliquent ces difficultés

L'OIT explique que plusieurs facteurs affectent l'accès des femmes au marché du travail. Il est cité la discrimination, la violence, le harcèlement sexuel, l'éducation, les activités de soins non rémunérées, l'équilibre travail-vie de famille et la situation matrimoniale.

La perspective est sombre

Pour le rapport, « Il est préoccupant de constater que cet écart s'inscrit dans une tendance à la baisse des taux d'activité tant pour les hommes que pour les femmes : entre 1997 et 2017, ils ont diminué d'environ 3 points de pourcentage. Si l'écart se résorbe dans certains pays, c'est en raison d'une baisse du taux d'activité plus prononcée pour les hommes que pour les femmes ». La crise mondiale est passée par là.

La parité au travail pourrait augmenter le PIB mondial de 3,9 %

Paradoxe des paradoxes ! Cette situation est totalement contreproductive. En effet, selon l'OIT, si les différents pays de la planète avaient respecté l'engagement pris en 2014 par les dirigeants du G20 de réduire l'écart entre les taux d'activité des femmes et des hommes de 25 % d'ici à 2025, cela aurait pu potentiellement injecter 5 800 milliards de dollars dans l'économie mondiale et générer 1 500 milliards de dollars de recettes fiscales. Pour la France en particulier, le bénéfice d'une réduction de cet écart apporterait « 44,3 milliards d'euros à l'économie française », explique le Bureau international du travail (BIT), secrétariat de l'OIT, par l'augmentation du PIB et des recettes fiscales.

Réagir !

Pour combler les disparités femmes/hommes face à l'emploi, « nous devons commencer par modifier notre conception du rôle des femmes dans le monde du travail et dans la société », insiste l'Organisation internationale du travail.

Pour l'OIT, il faut s'attaquer aux causes profondes de la ségrégation professionnelle et sectorielle. Il faut contester les normes sociales et accorder plus de valeur aux compétences pour casser les stéréotypes sexistes. Il faut aussi favoriser l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale par l'adoption du principe d'égalité de rémunération dans la législation et dans les processus de négociation collective. Tout commence dès l'enfance, par l'éducation, la sensibilisation et la garantie d'un accès égal aux possibilités éducatives des filles et des garçons.

Autre sujet d'inquiétude concernant les femmes, les violences qui leur sont faites

Le 23 juin, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies (HCDH) s'est réuni à Genève. Il estime qu'une femme sur trois est encore victime de violences dans le monde. Ce chiffre pourrait être en réalité encore plus élevé car les faits en cause sont souvent sous-estimés. Le Conseil alerte sur la dégradation de la situation des femmes en citant la longue liste des violences faites aux femmes. Meurtre, coups, viol, privation de la liberté d'agir ou d'aller et venir, otages lors des conflits, excision, mariage forcé, refus du droit à l'interruption de grossesse (IVG)...suivant les données collectées par les missions de l'ONU auprès des institutions ou des associations.

Pour Daisy Schmitt, chargée du bureau Droits des femmes de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), « La situation tend à se dégrader. On assiste à un recul des droits des femmes dans le monde quelle que soit la zone géographique ou la classe sociale ».

Une absence de volonté politique

Pour le HCDH, la persistance des abus est avant tout due à un problème de volonté politique. Malgré des avancées législatives, les États peinent à mettre en place les lois ou à les faire respecter, par exemple l'excision qui est désormais interdite dans de nombreux pays.

Selon Jacqueline Deloffre, responsable de la commission des femmes à Amnesty International (AI), des États tentent de réviser des lois établies sous l'influence des dogmes. « Quand les religions prennent le pas sur le droit, les femmes sont en danger. Nous devons continuer à être vigilants même dans les pays où l'on croit que les droits sont acquis comme pour l'IVG en Pologne ».

Comme pour le dossier de l'accès au marché du travail, les organismes de défense des droits humains plébiscitent le recours à l'éducation, et particulièrement des garçons et des hommes. Pour le HCDH, il faut sortir de l'idée totalement erronée que si les femmes gagnent en droit, les hommes y perdent et les inclure dans ce combat pour faire évoluer les mentalités.

Sources

- <http://www.ilo.org/.../index.htm>
- http://www.liberation.fr/.../la-situation-des-femmes-dans-le-monde-se-degrade_1576777

ENJEU Les mutuelles vont-elles perdre leur âme ?

MATHIAS THÉPOT 18/07/2017

Les mutuelles doivent faire face à la fois à la concurrence exacerbée des assureurs privés et au renforcement des règles prudentielles. Au risque de mettre à mal leurs valeurs mutualistes.

Les mutuelles sont-elles amenées à disparaître ? La question peut sembler incongrue, tant ces organisations, fers de lance de l'économie sociale et solidaire, occupent une place importante à la fois sur le marché des complémentaires santé et sur celui de l'assurance de biens. Et pourtant, elles sont aujourd'hui bousculées par les assureurs et les bancassureurs*, attirés par des marchés rentables. Cette évolution menace la survie, non pas tant des mutuelles elles-mêmes, que du modèle mutualiste.

Celui-ci associe en effet absence de sélection des clients (tout le monde peut bénéficier d'un contrat dans des conditions analogues grâce à la mutualisation des risques¹), non-lucrativité (l'objectif n'est pas de faire des bénéfices pour rémunérer des

actionnaires) et gouvernance démocratique, (les sociétaires ont leur mot à dire sur les orientations de la structure). Un modèle aujourd'hui mis à mal.

Chamboulées par la réglementation

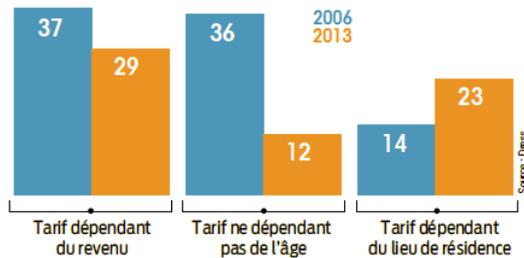
Les mutuelles complémentaires de santé dites "45" (Harmonie mutuelle, MGEN, La Mutuelle générale, Eovi MCD mutuelle, etc.) doivent faire face à des évolutions réglementaires importantes. En 2013, le Conseil constitutionnel a interdit les clauses désignant un seul organisme assureur lors d'un accord de branche signé entre les partenaires sociaux dans les domaines de la complémentaire santé et de la prévoyance : un vrai chamboulement pour le secteur.

Et, depuis le 1er janvier 2015, la notion de "contrat responsable" qui s'applique aux contrats de complémentaires santé a été redéfinie : pour limiter la hausse des dépenses de santé, le remboursement des dépassements d'honoraires a été interdit au-delà d'un certain seuil. Ouvrant ainsi le champ aux assurances "surcomplémentaires" optionnelles, souscrites par les salariés, un segment très concurrentiel que les assureurs privés affectionnent.

Evolution des modes de tarification des contrats individuels des mutuelles santé entre 2006 et 2013, en % des personnes couvertes

> VOIR LE GRAPHIQUE

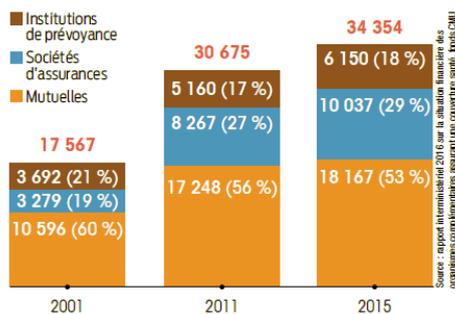
EVOLUTION DES MODES DE TARIFICATION DES CONTRATS INDIVIDUELS DES MUTUELLES SANTÉ ENTRE 2006 ET 2013, EN % DES PERSONNES COUVERTES



Cotisations collectées (en millions d'euros) et part de marché (en %) des différents types d'organismes en complémentaire santé entre 2001 et 2015

> VOIR LE GRAPHIQUE

COTISATIONS COLLECTÉES (EN MILLIONS D'EUROS) ET PART DE MARCHÉ (EN %) DES DIFFÉRENTS TYPES D'ORGANISMES EN COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ENTRE 2001 ET 2015



Enfin, depuis le 1er janvier 2016, les entreprises sont dans l'obligation de proposer à leurs salariés une complémentaire santé d'entreprise. Cette décision favorise la couverture collective des salariés, qui pour certains s'assuraient par le biais de contrats individuels. Le hic, c'est que l'assurance santé individuelle est un marché où les mutuelles sont particulièrement présentes. Selon les premiers retours, les bénéficiaires de cette nouvelle obligation sont les assureurs, qui s'attaquent à un nouveau marché, et les institutions de prévoyance, des organismes paritaires acteurs traditionnels des contrats collectifs de complémentaire santé.

Des adhérents vieillissants

Par ailleurs, les mutuelles de santé doivent faire face au vieillissement de leurs adhérents, auxquels il faut rembourser toujours plus de soins. Selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), les assurés des mutuelles sont en effet nettement plus âgés que ceux des sociétés d'assurances : 41 % ont plus de 60 ans, contre seulement 28 % pour les assureurs. Pour équilibrer leur modèle, les mutuelles auraient donc besoin de séduire des clients plus jeunes. Or, ceux-ci sont aussi la cible privilégiée des assureurs, qui peuvent se permettre d'être plus agressifs à leur égard dans leur politique tarifaire puisqu'ils ne mutualisent pas les risques (entre les jeunes, qui coûtent moins cher aux assureurs, et les aînés qui reçoivent plus de soins). Les mutuelles perdent ainsi des parts de marché au profit des assurances : alors que ces dernières ne détenaient que 19 % du marché de la complémentaire santé en 2001, elles géraient 29 % de ce marché de 34 milliards d'euros en 2015 (voir graphique).

« Il est fini le temps où tous les risques étaient homogènes » Roger Belot

Certes, les mutuelles restent encore prédominantes avec 53 % des cotisations de complémentaires santé collectées en 2015, selon la Drees, mais à terme leur survie est menacée. Elles doivent donc s'adapter à la concurrence. Leurs "pratiques tarifaires en individuel semblent se rapprocher, ces dernières années, de celles des sociétés d'assurances", constate la Drees. Par exemple les contrats dont le tarif est croissant en fonction des revenus de l'assuré ne représentaient plus que 29 % des personnes couvertes en 2013, contre 37 % en 2006. De même, en 2013, seulement 12 % des personnes couvertes par les contrats les plus souscrits des mutuelles payaient une cotisation ne dépendant pas de l'âge, contre 36 % en 2006 (voir graphique). Autant d'entailles au principe de non-segmentation du public, qui était constitutif des valeurs mutualistes.

Un engagement militant mis à mal

Du côté des mutuelles d'assurances de biens, l'autre grande famille de mutuelles, le processus de "démutualisation" s'est engagé plus tôt. Beaucoup de ces mutuelles étaient pourtant nées, elles aussi, d'un engagement militant pour un modèle économique plus solidaire. Mais force est de constater que sur le marché de l'assurance dommages (automobile, multirisque habitation, biens professionnels, etc.), qui pèse 58 milliards d'euros annuels, les pratiques des Groupama, GMF, Matmut et autre Maaf se distinguent désormais peu de celles des compagnies d'assurances.

étudie l'économie ! Monsieur de La Palice va-t-il être nommé au Conseil d'analyse économique ou bien un séminaire de cette instance lui sera-t-il consacré ? Gageons que, si ce séminaire était organisé, le mot introductif reviendrait à Marx qui avait ironisé sur le caractère naturel, et si simple à comprendre, de l'intérêt : « L'argent acquiert ainsi la propriété d'engendrer de la valeur, de rapporter de l'intérêt, de la même manière qu'il est dans la nature du poirier de donner des poires. »[2]

Voilà, le poirier est un arbre qui donne des poires et l'économiste est un professionnel « diplômé » qui étudie l'économie. On attend fébrilement que les « trois » définissent alors l'économie pour y voir plus clair. On attend pour rien car la définition de celle-ci ne viendra pas. Pourquoi ? Parce que l'économie est, pour nos « trois », bouclée sur elle-même. L'économie, c'est l'économie. Elle n'est pas insérée dans des structures sociales, elle est LA structure. Cela signifie que le paradigme non dit auquel se réfèrent les « trois », c'est le paradigme néoclassique, seul au monde. Toute la profession des économistes est enrôlée derrière cette bannière qui fait du mécanisme du marché l'arbitre ultime de la société.

Cet *a priori* se décline en méthodologie : « Le raisonnement d'un économiste s'articule en général autour de deux caractéristiques clés qui le distinguent des autres spécialistes des sciences sociales : la mise en évidence de relations causales, par exemple, entre le coût du travail et l'emploi ou entre le déficit public et la croissance, et la fourniture de raisonnements "bouclés" qui intègrent la réaction des différents prix et revenus sur les marchés jugés pertinents. »

Que dire, une fois surmonté le découragement, face à cette déclaration des « trois » ?

- N'importe quel lycéen a pris conscience que corrélation ne devait pas être confondue avec causalité. Or, les « trois » ignorent que la meilleure équation économétrique ne mesurera jamais qu'une corrélation.
- Pour que l'on puisse esquisser un lien de causalité, il faudrait interroger les hypothèses posées au départ. Or, les deux exemples fournis par les « trois » révèlent que la conclusion suggérée est acquise dès l'hypothèse : le coût du travail pénalise l'emploi, et la dépense publique excessive pénalise la croissance. Pourquoi ne recherchent-ils pas un lien entre l'ampleur des dividendes et l'emploi, ou bien un lien entre la dépense publique de santé et l'accès aux soins ?
- Le « bouclage » des raisonnements est assuré par des « marchés pertinents », « sous réserve d'un bon fonctionnement » de leur part, par exemple, « l'ouverture commerciale » extérieure dont « l'impact est positif à long terme ». Or, les « trois » font silence sur la condition *sine qua non* du modèle ricardien des avantages comparatifs, implicitement invoqué : l'immobilité des facteurs de production, qui est démentie aujourd'hui par la circulation totale des capitaux.

Les « trois » sont cependant prudents. Ils jurent que « les économistes apportent un grand soin » à leurs méthodes, d'autant qu'existe « l'incertitude des résultats ». Ainsi, le multiplicateur budgétaire est-il estimé dans une fourchette de 0,5 à 1,5. Cette fourchette est devenue la nouvelle doxa une fois que le Fonds monétaire international se fut magistralement trompé en niant qu'il dépassait 1. Comme c'est commode un multiplicateur de 0,5 ou inférieur à 1 ! C'est un multiplicateur qui ne multiplie pas grand-chose, à cause de la liberté des capitaux de circuler, ou des changes flottants quand il y a une hausse des taux d'intérêt, toutes circonstances qui affaiblissent le pouvoir de relance de l'activité. Et puis, il a fallu en haut lieu tempérer la mise au ban de la relance budgétaire dans la période récente de récession : en affirmant qu'une diminution des dépenses publiques de 1 euro ne faisait diminuer le PIB que de 0,5 euro, on faisait passer dans l'opinion le message que l'austérité n'était pas si dangereuse que ça.

Pour que l'objectif louable de l'immersion des économistes dans la cité devienne réalité, il serait au moins nécessaire qu'ils abandonnent cette arrogance qui fait croire aux « trois » que leur raisonnement « les distingue des autres spécialistes des sciences sociales ». Arrogance doublée d'une illusion sur la recherche d'un consensus en économie. Or, l'histoire de la pensée économique montre l'existence de paradigmes antagoniques. L'un affirme l'« efficacité des marchés » et l'impossibilité des crises, tous les autres, sans exception, contestent le mythe du marché auto-régulateur et affirment la persistance des crises.

La crise ne devait pas arriver mais elle est toujours là

Nos « trois » précédents sont suivis des « dix ans après » du *Monde* qui revient sur la crise de 2007. On se régale à l'avance des « Vingt ans après... Les titres quotidiens sont prometteurs[3] : « Il y a dix ans, le capitalisme perdait pied... » ; « La finance a-t-elle vraiment appris du choc Lehman ? » ; « Des subprimes à la crise européenne... L'effet domino » ; « Quand la crise ébranle les certitudes économiques » ; « La finance mondiale renoue avec les excès ; Dettes, excès de la finance... À quand la prochaine crise ? ». Mais, le deuxième jour de cette rétrospective, *Le Monde* titre sur l'interview de Sarkozy, qui se targue d'avoir prévu la crise en août 2017, alors qu'elle avait déjà démarré depuis plusieurs semaines, sinon plusieurs mois, l'immobilier et les subprimes états-unis ayant explosé depuis le printemps précédent.

Soyons indulgents : *Le Monde* indique bien que la panique déclenchée par la mise en faillite de Lehman Brothers le 15 septembre 2008 avait été précédée de « signes avant-coureurs » depuis plus d'un an, même avant le 9 août 2007, le jour où BNP Paribas avait gelé trois de ses fonds de placement adossés à des titres subprimes. Mais de quels signes avant-coureurs s'agissait-il ? On ne le saura pas vraiment parce que *Le Monde* se contente de faire l'inventaire des pratiques bancaires. Certes, celles-ci sont très fautives, et la brochette des grands banquiers dénoncés comme coupables de ces pratiques est éloquente. Mais, en dépit du premier titre accrocheur « Il y a dix ans, le capitalisme perdait pied... », rien n'est dit des transformations du capitalisme depuis quatre décennies ayant abouti à la grave crise en question.

Quatre décennies de libéralisation du mouvement des capitaux, de priorité à la valeur pour les actionnaires et donc aux dépens des travailleurs, de fuite en avant financière pour tenter de pallier l'insuffisance de la demande globale (consommation et investissement). Avec au bout du compte, la surproduction et la suraccumulation de capital, et un rétablissement des taux de profit suspendus à la pression exercée sur les salariés par le chômage et l'austérité. Le tout dans un contexte où l'exploitation de l'environnement naturel atteint un point critique. Là est l'origine de la crise structurelle du capitalisme : dans la simultanéité des contradictions sociales et écologiques et leur renforcement mutuel.[4]

Aussi, il est clair que « la finance ne peut avoir rien appris » puisque le silence est fait sur la liaison existant entre le système productif capitaliste et la finance éponyme. Silence tant au sein de « la » profession des économistes à la mode de nos « trois » plus haut, qu'au sein des médias qui ont, pendant quarante ans, apporté leur soutien aux politiques néolibérales, tel *Le Monde*, qui, aujourd'hui, se pâme pour la macron-économie, après avoir approuvé toutes les réformes social-libérales au détriment du travail, des retraites et des services publics. Et il est un peu tard pour s'émouvoir que « Muriel Pénicaut planche sur la négociation d'entreprise sans syndicats »[5].

Économistes de « la » profession comme éditorialistes n'ont cessé de répéter que la crise de la dette publique en Europe qui s'en est suivie était due aux dépenses publiques trop généreuses et que la crise grecque était de la faute des Grecs, qu'il fallait punir. Peut-être, dans « Vingt ans après », le temps sera venu pour que les historiens décrivent par le menu le gigantesque mensonge du « sauvetage de la Grèce » : à ce jour encore, les milliards concédés à la Grèce repartent immédiatement en remboursement des créanciers, pendant que salaires, retraites, et le peu de services publics qui restent partent en lambeaux.

Le Fonds monétaire international a-t-il « remis en question ses dogmes », comme le proclame *Le Monde* ? Les banques centrales ont-elles changé de politique ? Oui, si l'on regarde les politiques dites non conventionnelles, consistant à inonder de liquidités les banques en difficulté.

Non, si l'on constate que celles-ci ont maintenu, voire aggravé, leurs pratiques à travers la « banque de l'ombre », la titrisation et le crédit pour la spéculation. Pire, la pression en faveur des « réformes structurelles » s'est encore accrue.^[6]

Des impasses néolibérales aux fausses pistes (social-)libérales

À quel objectif répond le dossier « Revenu universel, Comprendre le débat » publié par *Alternatives économiques* ?^[7] Sur l'ensemble des 80 pages que comporte ce dossier, la tonalité d'ensemble est très favorable au revenu d'existence. On y retrouve tous les présupposés développés tant à droite qu'à gauche en sa faveur et qui relèvent plus de la croyance que de la démonstration.

Le ton est donné dès l'introduction « Alternatif ? » de Céline Mozon et le premier article « Le revenu de base, une idée qui fait son chemin » de Philippe Frémeaux. On y trouve « l'aspiration individuelle à construire des alternatives à l'échelle locale, à se débrouiller soi-même », « le retrait du monde productif », « la disparition du travail », « la dissociation de l'accès au revenu de l'occupation d'un emploi » en réponse au chômage de masse, « le choix d'entrer sur le marché du travail ou de vivre chichement de son revenu de base », etc.

Peut-on sérieusement voir une différence entre ledit « choix » précédent et l'explication libérale du chômage selon laquelle le travailleur « arbitre » entre travailler et chômer, le chômage étant donc largement volontaire ? Il n'y en a pas et cela confine à la mystification.

Peut-on admettre que la protection sociale est un système dépassé parce que, assène Julien Dourgnon, « la protection sociale actuelle a été imaginée pour une société de plein-emploi » ? C'est historiquement faux, elle a été imaginée au sortir de la Seconde Guerre mondiale où l'économie était par terre.

Venons-en à l'un des cœurs du problème. Qu'est-ce qu'un « revenu primaire » qui a besoin d'un impôt pour le « financer » ? C'est un contresens. C'est obligatoirement un revenu de redistribution. Jean-Marc Ferry définit ce revenu primaire avant tout acte productif, comme un préalable à celui-ci, en tant que « droit civique » et non pas « droit social ». Comment cet auteur peut-il soutenir qu'on manquera d'argent pour distribuer des salaires suffisants mais qu'il y en aura pour le revenu universel ? Dieu existe, les penseurs du revenu d'existence l'ont rencontré. Le revenu d'existence en tant que revenu primaire est à l'économie ce que le créationnisme est à la théorie de l'évolution.^[8]

Pourquoi la thèse de la fin du travail revient-elle comme un leitmotiv alors que jamais les gains de productivité n'ont été aussi faibles depuis un demi-siècle malgré l'informatique, le numérique et les robots ? Hélas, tous les théoriciens du revenu d'existence se heurtent à l'impensé du travail productif de valeur économique, qui ne peut être défini que comme résultant soit d'une validation par le marché du fait de la vente des marchandises produites par le travail, soit d'une validation politique des activités répondant à des besoins collectifs^[9], et non pas des activités de loisir laissées au libre-arbitre de chacun^[10]. Tous ces théoriciens en restent à un stade pré-aristotélicien et pré-économie politique en confondant valeur d'usage et valeur, ce qui ne les distingue pas des théoriciens néoclassiques, qui n'ont jamais pu penser la valeur comme un rapport social.

Dès lors, on peut imaginer de créer des nouveaux droits, mais un droit ne crée pas de valeur économique distribuable en monnaie. Dans « L'inconditionnalité conditionnelle », Alain Caillé définit celle-ci « d'un point de vue convivialiste » par le fait que le revenu universel « s'organise autour de quatre principes : un principe de commune humanité, un principe de commune socialité, un principe de légitime individuation et un principe d'opposition constructive ("s'opposer sans se massacrer") ». Il a certes raison de dire que « les droits ne peuvent devenir effectifs que dans le cadre d'un appareil juridico-légal déterminé ». Mais il se garde bien d'ajouter « et dans le cadre d'un appareil productif capable d'engendrer les revenus *ensuitedistribués* ». Et, diable, s'il est vrai que « nous allons assister dans les dix ou vingt ans qui viennent à la destruction sans compensation de nombre d'emplois actuels », d'où viendra la valeur ajoutée nette distribuée en revenus monétaires, dont ce fameux revenu d'existence inconditionnel-conditionnel ? N'est pas Victor Hugo qui veut, pour manier l'oxymore.

« Proposer de nouveaux mécanismes de création monétaire » comme le dit Christian Arnspenger, serait-il une solution ? Certes, il faut repenser la possibilité et l'utilisation de la création de monnaie, mais à condition de la remettre sur ses pieds. Or cet auteur ressasse une idée reçue qui tourne en boucle sur Internet : dans notre économie « règne l'obligation de croissance engendrée par le mode de création monétaire ». C'est une inversion de sens qui rend incompréhensible le capitalisme : en réalité, c'est l'exigence de croissance économique pour nourrir l'accumulation du capital qui rend indispensable l'injection continue de nouvelle monnaie.

Tous les partisans « de gauche » du revenu universel plaident en faveur d'une société sortie du productivisme. Très bien. Mais en quoi le revenu universel modifie-t-il les trajectoires d'investissement qui commandent l'avenir, dès lors qu'on conçoit cette manne généreuse comme donnant la possibilité d'un retrait *individuel* de la sphère productive ? En quoi ce retrait individuel est-il compatible avec l'affectation des gains de productivité sous forme de réduction collective du temps de travail ? On retombe dans le galimatias économique libéral faisant de la société une somme d'individus isolés. Et on rejoint le degré zéro de l'épistémologie des « trois » ci-dessus.

On s'étonnera sans doute que j'effectue un certain rapprochement entre l'idéologie véhiculée par les économistes néoclassiques bien-pensants, représentée par les « trois » ci-dessus, et les gentils généreux qui veulent créer le droit à un revenu universel tombant du ciel. Mais le dossier d'*Alternatives économiques* ne respecte pas les règles déontologiques minimales d'un débat qu'il s'agit de « comprendre ». Certes, Bernard Gazier, Benjamin Dessus, Pierre Concialdi, Igor Martinache, Jean Gadrey et Denis Clerc notamment apportent dans ce dossier certains contrepoints bienvenus. Mais pourquoi les principaux travaux critiques du revenu d'existence ne sont-ils pas cités ou référencés ?^[11] Par exemple, Benjamin Dessus resitue la discussion sur la place du travail dans la société, à rebours de toutes les affirmations des partisans du revenu universel affirmant la disparition de la « valeur travail », mais pourquoi le nom de Robert Castel n'est-il pas prononcé ?

Pourquoi la totalité des intervenants en faveur du revenu d'existence ne distinguent-ils jamais la « valeur-travail » au sens économique, qui situe dans le travail l'origine de ladite « valeur ajoutée » en économie, et la « valeur travail » au sens philosophique, sans qu'aucun de ceux qui sont invités à apporter un contrepoint ne relève cette confusion ? On reste médusé de lire sous la plume de Philippe Frémeaux une diatribe anti-marxiste aussi vulgaire sur la soi-disant « glorification du travail » : « Que le rôle historique de la classe ouvrière, dans l'imaginaire marxiste, vienne de sa place dans le processus de production est une chose, que son devenir dans la société à construire soit de rester rivée à sa machine – ou à son poste de travail désormais – en est une autre. » À qui doit-on la première forte critique de l'aliénation du travail ? À qui doit-on l'idée que l'homme, par son travail, produit ses moyens d'existence et, en même temps (rien à voir avec Macron) se produit lui-même ? À ce galeux de Marx. *Alter éco* peut lui dire merci.

Il faut souligner que Jean Gadrey et Denis Clerc opposent au revenu d'existence un revenu garanti sous conditions, proche du troisième scénario du rapport Sirugue, ou proche de ce que les Économistes atterrés, la Fondation Copernic ou Attac ont suggéré, mais qui ne sont pas rappelés. De la même manière, les travaux au sein de l'OFCE sont ignorés, tout comme ceux dirigés par Mateo Alaluf en Belgique. S'agit-il d'une réticence à construire des convergences, voire d'emprunts non sourcés ? On n'ose l'imaginer. J'esquisse plutôt l'hypothèse que cette démarche relève, après quarante ans de néolibéralisme, d'une fascination pour les solutions social-libérales dont l'envers est la répulsion pour les thèses critiques. On n'ose plus penser l'*alternative économique et sociale* en termes de rupture avec la logique du système capitaliste, non pas comme un grand soir mais comme un projet d'avenir servant de boussole, aussi on lui substitue un palliatif, une fois entérinée le passage à une société individualisée au maximum, pendant que les maîtres du monde se félicitent que soit née l'idée de racheter à peu de frais une nouvelle paix sociale.

Que peut-on dire et faire pour ne pas sombrer devant la désolation du champ économique ? Souhaiter que les poiriers continuent de donner des poires. Ce sera déjà ça pour étancher notre soif de connaissances non biaisées...

[1] [Note 42](#).

[2] K. Marx, *Le Capital*, Livre III, La Pléiade, tome II, p. 1152.

[3] *Le Monde*, du 4 juillet au 9-10 juillet 2017.

[4] Voir le dernier livre d'Attac, *Par ici la sortie, Cette crise qui n'en finit pas*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2017 ; et un essai de synthèse dans J.-M. Harribey, « [La crise est bien celle du capitalisme](#) », *Les Possibles*, n° 9, printemps 2016.

[5] *Le Monde*, 13 juillet 2017.

[6] Le pamphlet insultant de Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Le négationnisme économique et comment s'en débarrasser*, Flammarion, 2016, a reçu la leçon d'épistémologie qu'il méritait par Les Économistes atterrés et l'Association d'économie politique, *Misère du scientisme en économie, Retour sur l'affaire Cahuc-Zylberberg*, Éditions du Croquant, 2017. La Note du CAE est, elle, fort respectueuse, mais elle relève sur le fond de la même épistémologie que celle délivrée par Cahuc et Zylberberg.

[7] *Alternatives économiques*, « Les dossiers : Revenu universel, Comprendre le débat », n° 10, juin 2017.

[8] J.-M. Harribey, « [Alerte ! Le créationnisme monte en économie](#) », *L'Âge de faire*, n° 104, janvier 2016 et *Le Progrès social*, n° 44, 14 mai 2016.

[9] J.-M. Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, LLL, 2013.

[10] Sur le plan de la validation, la théorie du salaire à vie de Bernard Friot est très proche de celle du revenu universel. Voir J.-M. Harribey, « [Que dit le Réseau salariat ?](#) », 21 février 2017.

[11] Que penser d'un dossier « pour comprendre » qui ne comporte aucune bibliographie, surtout critique de la tonalité d'ensemble ? Je rappelle quelques titres de la période récente traitant du revenu universel :

- Robert Castel, « [Salariat ou revenu d'existence ? Lecture critique d'André Gorz](#) », octobre 2012.

- Mateo Alaluf, *L'allocation universelle, nouveau label de précarité*, Couleur livres, 2014.

- Mateo Alaluf et Daniel Zamora (dir.), Seth Ackerman et Jean-Marie Harribey, *Contre l'allocation universelle*, Éd. Lux, 2016.

- OFCE, Séminaire « [Journée d'étude sur le revenu d'existence](#) », 13 octobre 2016.

- OFCE, [Revenu universel, l'état du débat](#), 2017.

- Guillaume Allègre, Henri Sterdyniak, « [Le revenu universel : une utopie utile ?](#) », OFCE, *Policy Brief*, 10, 15 décembre 2016.

- Michel Husson, « [Le droit à l'emploi et le monde merveilleux du revenu universel](#) », décembre 2016, *À l'Encontre*.

- Les Économistes atterrés et La Fondation Copernic, *Faut-il un revenu universel ?*, Les Éd. de l'Atelier, 2017.

- Les Économistes atterrés, *Changer d'avenir, Réinventer le travail et le modèle économique*, LLL, 2017.

- Attac, *Par ici la sortie, Cette crise qui n'en finit pas*, LLL, 2017.

- Attac, « [Note sur le revenu universel](#) », février 2017.

J'ajoute qu'il y a près de vingt-cinq ans j'avais décortiqué la proposition de Yoland Bresson (fondateur de l'AIRE et co-fondateur du BIEN), qui prétendait fonder une nouvelle théorie de la valeur en scindant le revenu en deux parties, l'une comme contrepartie du travail productif, l'autre comme contrepartie du temps de vie. Autrement dit, le temps aurait une valeur économique en soi, hors de toute référence au travail productif. Malheureusement, cette thèse est encore sous-jacente aux affirmations de certains comme [Raphaël Liogier](#) ou [Baptiste Mylondo](#). L'absurdité de cette thèse était telle que la conclusion de Bresson était que le temps de vie d'un Africain valait moins que celui d'un Européen. Voir J.-M. Harribey, *L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan, 1997. La démonstration figure aussi [ici](#).

Le prélèvement à la source sera-t-il le feuilleton fiscal de l'été ? (chronique n° 1)

• 15/07/2017

Rendons justice au talent de nos acteurs de la politique fiscale : décideurs, experts ou médias, dans leur capacité à feuilletonner cette belle affaire. Il leur en faut pour occuper l'opinion sur un chantier aussi embrouillé en négligeant autant sa réalité technique alors que la question est avant tout de qualité du service public - et plus encore de réussite informatique. De fait, pour n'être pas anodin sur la visibilité de l'impôt, on sait que le paiement à la source (PAS) de l'IR n'a aucune vocation à en modifier les véritables équilibres.

Ainsi, depuis qu'a été voté le texte Sapin-Eckert (article 60 de la loi de finances pour 2017), la revue des articles sur le sujet illustre cruellement l'embarras de la presse, entre instrumentalisation par les communicants de Bercy et querelles bêtement idéologiques. Rétrospectivement, il est permis de rire de cette longue séquence où pas un commentateur n'a osé contrarier le message officiel des ministres selon lesquels tout était sous contrôle même si pour les connaisseurs ce n'était qu'enfumage. Avec le changement électoral lui a succédé une séquence confuse sur la surcharge des petits employeurs, sans qu'on n'essaye jamais d'expliquer aux citoyens où sont les enjeux concrets et les schémas alternatifs.

A ce stade, l'Assemblée nationale vient d'adopter l'article 9 de la loi d'habilitation qui autorise le gouvernement « à prendre par ordonnance dans le délai de trois mois toute mesure relevant du domaine de la loi permettant de décaler d'un an, au 1er janvier 2019, l'entrée en vigueur de la mise en œuvre du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu afin d'éprouver, par des tests, les effets positifs ou indésirables du dispositif ». Des expérimentations seront menées durant l'été dont le rapport sera communiqué au Parlement. Tandis qu'un audit de l'IGF et du cabinet Mazars est censé lever l'insoutenable suspense : enterrement définitif, ou report sous une forme plus ou moins aménagée.

Les quatre chroniques proposées pour les prochaines semaines viseront à éclairer le lecteur sur les décisions qui sortiront de cette bataille d'influence entre intérêts particuliers et objectifs de communication présidentielle. En contrepoint, il s'agira de faire la preuve des progrès qu'on est en droit d'attendre du PAS à la française parce qu'il a la chance d'arriver après tous les autres :

1) en ce sens, la priorité est d'identifier ce qui a fondamentalement changé grâce à la capacité du système d'automatiser l'acquisition et le traitement des données. Tout s'éclaire ici quand on accepte de cibler distinctement, d'un côté, l'avancée promise aux contribuables par le paiement en temps réel et, de l'autre, les gains potentiels de performance pour l'administration ;

2) partant de là, nous pourrions comprendre par quelle accumulation artificielle de complexités, le schéma gouvernemental en est arrivé à un gâchis aussi effarant ;

3) en face de quoi, au prix d'un peu d'effort dans le détail opérationnel, on montrera comment la technologie offre aujourd'hui des solutions parfaitement compatibles avec la spécificité de notre régime qui articule la personnalisation de l'IR dans le cadre du foyer ;

4) restera à convaincre que la sécurité juridique, industrielle et budgétaire exige de phaser la transition sur le mode des grands projets d'ingénierie, en se libérant du tempo court-termiste des politiciens.

Nous avons convenu d'entrée qu'invoquer le PAS comme « *la mère des réformes* » pouvait frustrer ceux qui ne jurent que par « *la vraie réforme fiscale* », celle où l'on débat de qui paye l'imposition ou comment elle doit peser sur le terrain de l'économie et de la justice. Mais sur le terrain de l'acceptation de l'impôt et de la gouvernance des finances publiques, on verra que ce saut de modernisation n'est pas d'une portée politique mineure.

Mots-clés : [Finances publiques](#)

[ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE](#)

LE BLOG DE [MICHEL PERRAULT](#)

Faites entendre votre voix

Combiner la transition numérique et la transition écologique dans les entreprises

- MICHEL PERRAULT 17/07/2017



Le numérique porte la grande possibilité technique de l'époque, certes.

Il focalise toutes les attentions et semble aspirer l'essentiel des capacités d'innovation, tant paraissent nombreuses ses promesses dans les domaines de la mobilité (*plus de puissance de calcul dans le smartphone dans notre poche que dans la fusée Apollo XIII*), de la mise en relation et de la coopération (*de Tinder à Wikipédia*) et dans l'automatisation des processus appuyés sur l'analyse de données toujours plus proliférantes (*du big data et des objets connectés à l'intelligence artificielle*).

Beaucoup de nos efforts y sont consacrés, au détriment d'un enjeu pourtant essentiel de notre époque : on sait désormais que les dégradations environnementales ont atteint un niveau d'avancement et une ampleur qui rendent inéluctable à moyen terme le bouleversement de nos modes de vie. Comment allons-nous y préparer ? Et de quelle manière la transition numérique peut-elle contribuer à relever ce défi ?

Nous allons en effet devoir faire évoluer nos modes de production et de consommation pour atténuer ou nous adapter au dérèglement climatique, à l'épuisement des ressources minières et de nombreuses ressources non renouvelables, à la destruction irréversible d'écosystèmes, à la chute de la biodiversité et à l'augmentation de la pollution de l'air, de l'eau et des sols.

Bien sûr ces changements paraissent surtout porteurs de mauvaises nouvelles, et leurs rares débouchés « *sur le plan business* » amènent à y apporter une attention déplorée, mais peu d'actions. Pas très *bankable*, en effet.

Pour autant des seuils géophysiques ont été franchis^[1] et nous n'allons pas avoir le choix. Il va falloir renoncer à un mode de vie qui supposait des ressources illimitées et dont la consommation insatiable de matière, d'énergie et d'écosystèmes paraissait sans conséquence. Les conséquences sont là, de moins en moins réfutables : les années 2014, 2015, 2016 ont toutes été successivement « les plus chaudes depuis qu'on mesure le climat » ; les jours « alerte pollution » sont de plus en plus fréquentes à Paris (sans parler de Pékin...) ; les ressources de cuivre par exemple – essentiel aux systèmes électriques – seront épuisées dans 20 ans au rythme de consommation actuel...

La posture du déni n'est plus tenable, chacun est maintenant persuadé « qu'il y a un problème ». Nous sommes plutôt à l'heure du *désaveu*, qui consiste à la fois à reconnaître le problème et à faire quand même comme s'il n'existait pas. Cette posture ne devrait pas tenir très longtemps, elle nous met **au taquet de la dissonance cognitive** car les impacts de ces sujets, au-delà de la conscience citoyenne qu'ils peuvent inspirer, ne concernent pas moins que la santé de nos enfants.

De plus, on sait que plus on repoussera les changements à apporter, plus élevé en sera le coût.

Pour ne pas dépasser une augmentation de 2° du climat, le think tank français « The Shift Project » a ainsi calculé qu'il faudrait réduire les émissions mondiales de CO2 à un rythme annuel de 5 % dès 2018. Si l'on attendait 2025, pour atteindre le même objectif, étant donné les émissions réalisées d'ici là, le rythme de réduction annuelle devrait s'élever à près de 10%, ce qui signifie une réduction de moitié de l'activité en 7 ans !^[2]

Ce sujet s'impose donc.

Selon le principe de responsabilité, il vaut mieux être courageux et l'affronter.

Sur le plan business, il est aussi préférable d'anticiper plutôt que de subir.

Dans ce contexte, que peut le numérique ? Comment les entreprises doivent-elles en conséquence conduire leur transition numérique ? Trois pistes se dégagent pour construire une transition numérique compatible avec la transition écologique.

1. DES INFRASTRUCTURES ET DES APPAREILS MOINS CONSOMMATEURS D'ÉNERGIE ET DE MATIÈRE

Internet et les SI sont réputés porteurs d'une activité dématérialisée. Mais le bilan n'est pas si évanescent. Internet et les SI ne peuvent fonctionner qu'avec un apport énergétique important provenant de centrales électriques (qui à l'échelle mondiale fonctionnent majoritairement au charbon), des infrastructures réseau et serveur qui nécessitent du câble, du métal, du plastique (sous-produit du pétrole) et des terminaux, PC, tablettes... de plus en plus nombreux, dont la durée de vie de plus en plus courte génère une quantité croissante de déchets. En outre, la miniaturisation croissante des composants freine le recyclage. Le développement annoncé des objets connectés accentue encore cette situation.

L'utilisation d'Internet et des SI consomme aujourd'hui plus de 10 % de l'électricité mondiale, et est responsable de 2 % des émissions de gaz à effet de serre. En 2030, avec le *Cloud*, ce serait le tiers de la consommation électrique mondiale qui y serait englouti[3].

Cette consommation d'énergie provient en premier lieu des *data centers*. On estime que le volume de données augmente en moyenne de 20% par an, ce qui ne cesse d'accroître les besoins en puissance de calcul et en espace disque, et donc l'énergie consommée par ces centres.

Enfin, le cycle de vie d'un ordinateur, d'une tablette, d'un smartphone... requiert une énorme quantité de matière au départ (la fabrication d'un ordinateur nécessite 100 fois son poids en matières premières) et on en connaît la fin : les montagnes de déchets électroniques dans les décharges à ciel ouvert des pays les plus pauvres. Chaque année produit 65 millions de tonnes de déchets électroniques, soit près de 200 fois la masse de l'Empire State Building.[4]

► Les solutions

La transition numérique écolo-compatible doit privilégier :

- **Les énergies renouvelables.** Les besoins croissants en énergie des data-centers doivent en priorité être satisfaits par des énergies issues de sources renouvelables. C'est ce que fait déjà Apple.
- **Les énergies de récupération.** Les expériences d'utilisation de la chaleur produite par les data-centers pour chauffer des logements se sont multipliées et doivent être étendues à d'autres applications (chauffer une piscine...).
- **Le choix de matériels faiblement consommateurs d'énergie.** Les serveurs, les ordinateurs, les tablettes... n'ont pas tous la même performance énergétique. On y pense quand on achète un lave-linge, on devrait y penser aussi pour l'équipement informatique des entreprises.
- **L'écoconception matérielle.** La conception et la construction des machines doivent intégrer la logique de durabilité du matériel (à l'encontre de l'obsolescence programmée matérielle ou marketing qui cherche à nous faire changer de smartphone tous les ans) et la logique de l'économie circulaire (les 3 R : Réemploi, Réparation, Recyclage). Là aussi le choix des fournisseurs et des produits permet d'agir.

2. DES USAGES NUMERIQUES PLUS SOBRES

Chaque année, un salarié français émet l'équivalent de 514 kg de gaz à effet de serre, rien que par son activité numérique, soit l'équivalent d'un Paris-Moscou en voiture. Un chiffre à multiplier par les 27 millions de salariés de l'Hexagone...[5]

Ce besoin croissant d'énergie est aussi imputable à l'« obésiciel » : le gras numérique qui fait que les logiciels sont de plus en plus gourmands en puissance machine. Pour utiliser Windows, il faut 114 fois plus de mémoire vive qu'en 1997[6] !

Mais on n'utilise pas que des logiciels, une très grande partie des « usages » numériques consiste à faire transiter d'un côté de l'Atlantique à l'autre des jeux, des photos de chat, des vidéos de starlette, etc. Le spectacle de l'éminence charnue de Kim Kardashian est responsable d'un niveau déraisonnable d'émission de gaz à effet de serre...

L'envoi de mail est aussi très consommateur d'énergie. Le format « texte brut » requiert 12 fois moins d'octets que le format HTML. Et les capacités croissantes des réseaux invite à diffuser des fichiers joints de plus en plus lourds, qui consomment donc de plus en plus d'énergie.

A l'échelle mondiale, les seuls spams émettraient en un an autant de gaz à effet de serre que 3 millions de voitures.

Par ailleurs, on voit souvent le soir en quittant le bureau la lumière bleutée des ordinateurs allumés, ou les loupottes rouges du mode veille. Tout confondu, avec les usages au bureau et les usages domestiques, les appareils laissés en veille mobilisent en France la production électrique de 2 centrales nucléaires ![7]

Où l'on voit qu'on pourrait sûrement faire des économies sans trop se priver...

► Les solutions

La transition numérique écolo-compatible doit privilégier :

- **L'écoconception logicielle.** Les applicatifs doivent être développés en prenant en compte une consommation minimale de puissance machine requise pour les faire fonctionner.
- **L'acculturation à des usages plus sobres.** Des règles d'usages doivent être diffusées, promues et relayées par les managers pour réduire le nombre de mails, le nombre de destinataires, l'envoi de fichiers, le nombre d'impressions... RTE a intégré dans la prime d'intéressement le nombre de pages imprimées : elles ont baissé de 20 % en 1 an.
- **Des limitations dans l'usage.** Des limites techniques doivent être établies pour guider cette acculturation, afin de réduire le poids des boîtes mail, de freiner la consultation de vidéos. Cette limitation doit être fortement accompagnée et légitimée.
- **La taxation des vidéos de chat !**

3. DES APPLICATIONS ALIGNEES SUR LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Deux grands principes doivent conduire la transition écologique, le premier est d'ordre pratique, le second d'ordre culturel.

La transition écologique doit réduire la consommation de matière et d'énergie.

Le défi qui nous est lancé vient d'une surexploitation des ressources de la Terre. Nous sommes devenus tellement efficaces et puissants que l'on a réussi le tour de force de modifier notre écosystème : nous sommes désormais dans l'*anthropocène*. Le mot a été proposé par Paul Crutzen, prix Nobel de chimie en 1995, pour caractériser la période géologique qui a débuté lorsque les activités humaines ont eu un impact global significatif sur l'écosystème terrestre. Nous en sommes là, et nous prenons conscience que la Terre a des limites.

Nous sommes sur le point d'épuiser de nombreuses ressources : des ressources métalliques, des ressources minérales, des ressources alimentaires, et des ressources aussi basiques que l'air et l'eau purs. C'est l'anticipation de leur pénurie, ou l'attention à leur capacités renouvelables, qui doit nous amener à organiser la réduction de leur consommation.

En revanche, une ressource est moins rare qu'on ne l'avait cru : les énergies fossiles. Les réserves de charbon, de gaz et de pétrole non conventionnels sont encore importantes et pourraient alimenter nos systèmes encore plusieurs décennies. Mais on sait qu'elles sont les principales causes d'émissions de gaz à effet de serre, et si l'on veut que le réchauffement climatique n'excède pas 2°, la communauté scientifique a calculé que 80 % des réserves connues devaient rester sous la Terre ! Ce sont des intérêts puissants qu'il va falloir convaincre, ou contraindre.

En l'occurrence ce n'est pas la pénurie, mais la prévention de la menace, qui va nous conduire à revoir à la baisse nos consommations.

Par ailleurs, et en réponse au point précédent, la transition écologique doit promouvoir la culture de coopération.

La réduction des ressources disponibles, soit par leur raréfaction, soit par une organisation de leur limitation, est grosse de tensions entre les groupes sociaux, entre les individus. Surtout dans un contexte de croissance démo-graphique à l'échelle mondiale. Notre grand défi est de savoir comment on parviendra à maintenir un haut niveau civilisationnel et la prospérité tout en réduisant radicalement l'utilisation des ressources.

Il va falloir apprendre à faire autant ou autrement avec moins. Dans ces conditions, **l'histoire et l'anthropologie nous enseignent que le choix de la coopération est le plus rationnel**. C'est celui qui permet d'optimiser l'emploi des ressources et de réduire les risques de conflits. Dans des économies restreintes et pauvres en ressources, comme des communautés paysannes, il prend la forme des échanges et de la réciprocité (quand on tue un cochon on en donne aux voisins, qui feront de même à leur tour). Ou celui des coopératives permettant d'acheter collectivement un bien commun. Des systèmes d'entraide à l'échelle locale, avec une vision claire de l'intérêt de tous dans la préservation des ressources communes et de l'intérêt de chacun dans leur exploitation, ainsi qu'une culture valorisant la réciprocité, constituent des facteurs essentiels de résilience.

La réflexion sur la « gouvernance des communs » menée par Elinor Ostrom – prix Nobel d'économie en 2009 - éclaire ces problématiques et ouvre des champs prometteurs sur les plans économiques et sociaux[8].

C'est là où les logiques de partage, de mutualisation, d'optimisation de l'usage, d'exploitation des excédents de capacité vont acquérir une nouvelle nécessité.

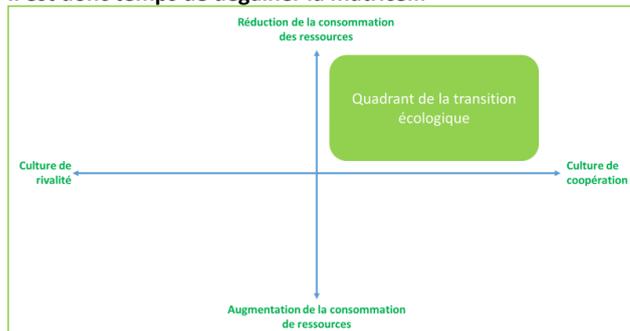
Où l'on retrouve le numérique.

Les usages collaboratifs avec de nombreux nouveaux outils du numériques exercent bien sûr à ce genre de pratiques.

Comme souvent l'archaïque revient par la modernité.

Mais ces usages collaboratifs peuvent aussi générer une plus grande dépense de matières, d'énergies, de ressources. C'est pourquoi il faut croiser les deux axes, pour prendre en compte les deux exigences.

Il est donc temps de dégainer la matrice...



Un axe de la matrice concerne la consommation de ressources.

Il s'agit en premier lieu des ressources non renouvelables (minéral...) et des sources d'énergie non renouvelables (pétrole, charbon...). Cependant l'exploitation de nombreuses ressources renouvelables au-delà de leur taux de renouvellement permet d'étendre le principe : la surpêche est devenue une force plus puissante que celle assurant la reproduction des poissons, dont les quantités se réduisent gravement[9] ; de même, à l'échelle mondiale, la vitesse de déforestation est plus rapide que la pousse des arbres[10]. Le 1^{er} pôle tend donc vers la réduction de la consommation des ressources, par une ponction plus faible de nouvelles ressources ou par l'optimisation de l'emploi des ressources existantes. Le 2nd pôle illustre au contraire l'augmentation de cette consommation, par le développement des offres ou le gaspillage.

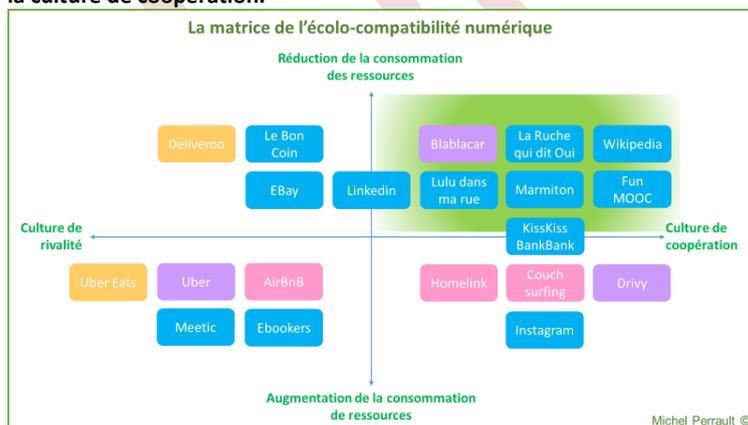
Le 2^{ème} axe porte sur les comportements valorisés dans la culture relationnelle.

D'un côté on trouve une culture valorisant la rivalité et la compétition, qui entraîne d'une part des dépenses excessives en ressources et nourrit d'autre part les tensions et les conflits quand ces ressources se raréfient. C'est cette culture qui a provoqué de façon emblématique l'effondrement de la civilisation de l'île de Pâques : la compétition de prestige entre les tribus avec des statues de plus en plus imposantes a conduit à une surexploitation des ressources de bois et à la déforestation totale de l'île, et donc à la destruction des conditions écosystémiques de survie sur ce territoire isolé[11].

Vers l'autre pôle se déploie une culture valorisant la coopération, dont les principes de fonctionnement sont fondés sur la réciprocité, l'entraide et la mutualisation. La réciprocité et l'entraide aident à mieux gérer les sources de conflit en développant des relations de dépendances communes. La mutualisation permet d'optimiser l'emploi de ressources limitées et de mieux préserver leurs conditions de renouvellement. Les zones de pêche gérées par des collectifs où chacun s'entend à tirer le meilleur parti de sa pêche, tout en maintenant les conditions de préservation à long terme des stocks de poissons disponibles illustrent cette approche[12].

Quand le dilemme du prisonnier rencontre la logique des communs...

Le quadrant où doivent se concentrer les efforts correspond bien sûr à celui qui combine la réduction de la consommation des ressources et la culture de coopération.



L'application de cette grille de lecture à des applications populaires permet d'éclairer les exemples concrets d'une transition numérique écolo-compatible.

Certaines applications illustrent que l'intervention sur un même secteur peut s'effectuer avec des impacts écologiques très différents.

Ainsi, dans le secteur du transport automobile, avec Uber, Drivy et BlaBlaCar.

Uber augmente la consommation des ressources énergétiques, la pollution associée et les émissions de gaz à effet de serre, en générant des déplacements automobiles supplémentaires, par un coût plus faible que les taxis traditionnels et la facilité d'utilisation de la plate-forme. Beaucoup de trajets qui se seraient faits en transport en commun se font maintenant en sollicitant ce service. Par ailleurs, Uber s'est imposé par la compétitivité de ses prix par rapport aux taxis en s'exonérant des règles qui régissent ce métier (l'achat d'une licence généralement valorisée en dizaines de milliers d'euros), avec une rivalité qui a fait baisser le prix unitaire de la course, et dégradé les conditions de travail. Voilà donc un service avantageux pour le consommateur, mais qui va parfaitement à l'encontre des objectifs de la durabilité.

Drivy organise la location de voitures entre particuliers : le propriétaire d'une voiture la met à disposition quand il ne l'utilise pas. Ce système facilite la création de liens sociaux : on est certes dans une démarche commerciale, mais dans une relation de « pair à pair » plus personnelle, susceptible de développer de la coopération : on découvre que c'est un voisin qui loue cette voiture, on le croise à la sortie de l'école, au parc... En revanche, ce système amène à augmenter le nombre de déplacements en voiture : si le loueur ne la mettait pas ainsi à disposition, elle serait restée au parking où elle ne pollue guère... Le locataire aurait pu faire appel à un autre loueur de voiture, et le résultat serait le même, certes. Mais il aurait pu aussi utiliser des transports en commun. Au global, la facilité du système réduit l'alternative des transports en commun et donc augmente la consommation de ressources et d'énergie.

BlaBlaCar propose de l'autopartage, où il s'agit de profiter d'un trajet prévu en utilisant les « excédents de capacités » : les places disponibles dans la voiture. C'est ici aussi un système « de pair à pair », entre particuliers, où il est davantage proposé de partager un service que d'acheter une prestation. Une personne [13] bénéficiant du système et qui se conduirait comme s'il était dans un taxi (sur la banquette arrière, plongée dans la lecture de sa tablette) paraîtrait très grossière dans ce type d'interaction sociale. Il a été démontré que les conducteurs habitués à proposer ce service et dont l'offre était reconnue comme de qualité n'augmentent pas pour autant leur tarif, bien qu'ils génèrent une demande croissante. Le bénéfice attendu par les tenants de ce système étant en effet d'ordre économique (pour partager le coût du trajet qu'ils auraient fait de toute façon) mais aussi relationnel dans une large part. En outre, comme le déplacement devait de toutes façons avoir lieu, le fait de l'optimiser réduit le nombre de déplacements parallèles qui auraient été nécessaires. Là aussi, l'alternative aurait pu être des transports en commun ou des locations de voitures, et c'est contre à cette dernière possibilité que s'effectue la réduction de la consommation d'énergie et de rejets.

Concernant le secteur de l'hébergement, avec ici **AirBnB**, **Homelink** et **Couchsurfing**, son développement génère des déplacements, notamment en avion, qui augmentent la consommation de ressources fossiles et sont fortement émetteurs de gaz à effet de serre. En revanche, d'un côté AirBnB génère de la rivalité avec les hôtels traditionnels et entre les habitants des grandes villes touristiques en réduisant la quantité de logements disponibles comme résidence principale [14]. De l'autre, le système de partage non marchand et basé sur la réciprocité favorise la coopération. Cette réciprocité peut être directe (un adhérent d'Homelink échange son appartement avec un autre adhérent d'Homelink), ou indirecte (un adhérent de Couchsurfing prête son canapé à un autre adhérent, qui ne lui rendra pas forcément la pareille, mais qui la rendra à un autre membre, qui pourra lui accueillir le premier).

On peut aussi distinguer **Deliveroo** et **UberEats** par le choix de la modalité de livraison : le vélo non polluant pour Deliveroo, et souvent une voiture Uber pour Uber Eats. En revanche, dans les 2 cas, le système crée une rivalité avec les restaurants en leur imposant des coûts de service très élevés (30 % du prix de la commande pour Uber Eats) et renforce la culture individualiste (manger chez soi plutôt qu'au restaurant où l'on se frotte au monde).

Enfin, des applications peuvent avoir des effets différents selon les usages qui en sont faits : **LinkedIn** permet une visibilité pour un coût bien moindre en matière consommée (par rapport à l'impression et l'envoi de CV, à la publication d'articles, à la participation à des salons, etc.) et permet d'un côté la constitution d'un réseau prêt à coopérer, mais conduit à une forme de « personnel branding » qui s'affirme dans la rivalité. **KissKissBankBank** offre un autre balancement : le crowdfunding favorise sans contester la coopération en rassemblant des investisseurs occasionnels motivés d'abord par l'objectif envisagé, mais ne préjuge pas la destination de l'investissement récolté : il pourrait servir à financer un karting avec des voiturettes au diesel tournant en rond pour le plaisir de polluer, ou la construction d'un parc d'éolienne pour une communauté de communes...

► Les solutions

La transition numérique écolo-compatible doit privilégier :

- **Le développement d'applications et d'usages numériques contribuant à la réduction de la consommation de ressources et au développement des pratiques de coopération.**
- **Le prolongement des actions de coopération numérique dans la vie concrète des échanges, pour mieux en garantir la pérennité.**
- *Et par ailleurs, la communication qui est de plus en plus numérique doit promouvoir des cultures d'entreprise valorisant l'usage plutôt que la possession..., le service plutôt que le produit..., les produits durables plutôt qu'obsolescents..., le low-tech réparable plutôt que le high-tech remplaçable..., les composants recyclables plutôt que jetables..., les circuits courts plutôt que ceux nécessitant de longs transports..., des relations avec les fournisseurs favorisant le long terme et la confiance plutôt que la pression dans le rapport de force..., et un mode d'organisation et de management qui ne fait pas que promouvoir les pratiques participatives et collaboratives mais qui les intègre et les légitime dans son mode de fonctionnement, à travers des formes de type démocratique (ce qui peut poser la question du partage du pouvoir au sein de l'entreprise)...*

POUR CONCLURE : REDEFINIR LE CAP DE LA RATIONALITE

Il eût été préférable que la transition écologique demeure une option...

Mais nous sommes maintenant conscients de la finitude des ressources physiques du monde. Celles-ci ont été exploitées – et continuent de l'être – jusqu'à un point maintenant dramatique, selon une vision rationnelle héritée des Lumières qui légitimait ce rapport au monde (« l'homme comme maître et possesseur de la nature » [15]) et avec la puissance de feu inédite qu'ont permise les énergies fossiles.

La révolution industrielle est aujourd'hui incarnée par le numérique, dont une des caractéristiques est sa capacité extraordinaire d'optimisation de la rationalité. Cela peut renforcer et encore accentuer les activités aux impacts négatifs sur la viabilité de notre environnement : la pêche industrielle s'est dotée d'outils de visualisation très intelligents et très puissants qui contribuent à l'extinction de nombreuses espèces, le transport aérien a mis en place des outils logistiques très intelligents et très puissants qui contribuent à l'augmentation du nombre de vols et donc des émissions de gaz à effet de serre...

Mais l'intelligence rationnelle peut aussi inclure une intelligence de la situation ! Il va bien falloir qu'à un moment donné on cesse de travailler ardemment, assidûment à notre perte...

La transition numérique est en cours. La prise de conscience écologique est maintenant acquise.

Il est temps que celle-ci nous aide à définir le cap de la rationalité de celle-là, dans un monde qui offrira peut-être moins de biens, mais plus de liens.

[1] L'équipe de chercheurs conduite par Johan Rockström a établi le concept de « Limites planétaires » (« *planetary boundaries* »), entériné par l'ONU en 2012, en identifiant les 9 limites au-delà desquelles l'humanité ne peut plus se développer dans un écosystème sûr. Aujourd'hui 4 de ces limites ont été dépassées : le taux de concentration de CO2 dans l'atmosphère (impacts sur le climat), le taux d'extinction des espèces (impacts sur la biodiversité), le cycle de l'azote et le cycle du phosphore (impacts sur les sols et les eaux).

[2] <http://www.theshiftproject.org/fr/cet-article/cop22-emissions-mondiales-5-par-an-maintenant-ou%E2%80%A6-impossible-plus-tard>

[3] <http://www.journaldelenvironnement.net/article/l-internet-une-menace-pour-la-transition-energetique,77721>

[4] Le Monde, http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/12/27/les-dechets-electroniques-intoxiquent-le-ghana_4340635_3244.html

[5] Chiffres du cabinet Green IT

[6] Idem

[7] <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/20130710trib000775040/les-francais-gaspillent-l-equivalent-de-deux-centrales-nucleaires-avec-des-appareils-en-veille.html>

[8] *La Gouvernance des communs*, Elinor Ostrom, De Boeck, 2010

[9] Nombreux sont les chercheurs qui prédisent « *qu'il n'y aura plus de poissons dans les océans en 2050* » (Programme des Nations Unies sur l'environnement).

[10] En forêt d'Amazonie, l'équivalent de 2000 terrains de foot disparaît chaque jour (Reporterre).

[11] *Effondrement*, Jared Diamond

[12] Elinor Ostrom

[13] La réticence à le désigner comme un « client » est symptomatique...

[14] Ce bouleversement du marché immobilier au détriment de l'habitat local a amené des villes comme Berlin à durcir les règles des locations touristiques, en visant explicitement AirBnB.

[15] Descartes

Le mur contre les réformes

- [Charles Wyplosz](#) 18 juillet 2017

Ça y est, c'est parti! La petite musique lancinante a commencé. Les maires, les militaires, les syndicats, les magistrats, et tous les groupes de pression commencent à se plaindre du tout début des intentions de changement de Macron. La somme des intérêts particuliers ne constitue pas l'intérêt général, cela n'a jamais été le cas, mais le bruit monte, relayé par des médias apparemment crédules. Goutte à goutte, le poison de ces rôles si français va atteindre l'opinion publique et les marges de manœuvre du tout nouveau président vont commencer à se réduire. Face à une pression qui va aller crescendo, Macron va devoir affronter le grand défi que tout réformateur connaît un jour ou l'autre.

Macron a choisi la réforme du marché du travail pour constituer l'axe fondateur de sa présidence. Les syndicats, un moment sidérés par le souffle des élections présidentielle et législative, ont d'abord fait preuve de modération. Au fur et à mesure où les contours de la réforme se précisent, ils commencent à tracer un peu partout des lignes rouges et certains parlent déjà de « luttes sociales » à la rentrée. Le pinaillage sur l'inversion des normes (c'est au niveau de l'entreprise que seront conduites les négociations les plus sensibles) cache une lutte pour le pouvoir. C'est à ce niveau que les syndicats sont le plus faibles car les employés comprennent que leurs intérêts ne sont pas solubles dans les querelles idéologiques. Les syndicats préfèrent que les négociations soient conduites au niveau des branches, puisqu'à ce niveau, toutes les entreprises du secteur cessent d'être concurrentes. En effet, elles sont toutes affectées peu ou prou de la même manière par des accords qui augmentent leurs coûts ou freinent leur productivité. Du coup, elles sont tentées de préférer un mauvais accord à une fermentation sociale. Certes, elles risquent de souffrir à l'international, mais l'économie française est relativement fermée – au total les échanges internationaux ne représentent que 30% du PIB contre plus de 40% en Allemagne ou presque 80% aux Pays-Bas – ce qui rend parfois la paix sociale plus importante que la compétitivité. Non seulement les entreprises sont plus enclines à accepter de mauvais accords de branche, mais c'est aussi à ce niveau que les syndicats emploient le plus de permanents. La défense de l'emploi des syndicalistes est la ligne rouge la plus sacrée.

Bien sûr, l'inversion des normes n'est pas la seule question qui fâche. Les conditions de licenciement, les contrats plus flexibles car mieux adaptés aux besoins fluctuants des marchés, l'encadrement des tribunaux pour réduire l'incertitude légale figurent parmi les sujets qui ont marqué les débats sur la loi El Khomri et les reculades de François Hollande. Faire revivre ce moment intense d'agitation sociale est évidemment un objectif essentiel des idéologues, pour qui la lutte des classes est plus importante que la performance économique du pays. La France insoumise est déjà à la manœuvre pour ce fameux troisième tour des élections.

L'autre source d'agitation est la réduction du poids de l'État. J'ai déploré sur Telos [la faiblesse des intentions](#) (une baisse des dépenses de 3% du PIB et des recettes de 1% sur cinq ans alors que 10% serait un objectif à la fois réaliste et ambitieux) tout comme je regrette la sanctuarisation d'un déficit budgétaire en dessous de 3% en début de mandat. Mais de toute façon, tôt ou tard, il faudra couper dans les dépenses. Où couper et de combien est un choix éminemment politique, donc forcément arbitraire. Collectivement, l'objectif est incontournable, mais évidemment chacun préfère que cela se passe ailleurs. La logique, ici, est de créer une sorte de solidarité dans l'effort collectif, mais les premières réactions sont déjà spectaculairement corporatistes. La Grande Muette n'a pas attendu des heures pour se plaindre publiquement, même si on lui promet des ressources accrues plus tard. Les maires angoissent devant la quasi disparition de la taxe d'habitation, même si le gouvernement promet des compensations. Le monde de la justice a repris le refrain de la paupérisation au lieu de proposer des pistes pour accroître sa productivité, donc de faire plus avec moins. Tout ceci a l'apparence de la normalité. Des personnes qui travaillent avec un haut niveau de conscience professionnelle ont toujours du mal à comprendre que l'on cherche à réduire leurs moyens, qui sont toujours insuffisants, c'est vrai. Mais enfin, c'est aussi le cas dans le secteur privé. Cependant, là, l'aiguillon salutaire de la concurrence a inculqué depuis longtemps la notion que la productivité est l'alpha et l'oméga de la survie des entreprises. Toute naturelle qu'elle soit, la pérennité assurée du service public ne peut masquer la réalité. Le service public est un monopole, bien protégé de la dure loi de la concurrence, mais ce n'est qu'une apparence. L'amélioration du niveau de vie général du pays passe par un effort continu de gains de productivité, partout. A commencer par les services publics, qui absorbent une part considérable du PIB, et contribuent ainsi à déterminer la croissance du pays.

Tous les acteurs de cette saga savent bien ce qui se passe. Ils jouent leurs rôles classiques, et c'est là que le bât blesse. Pour que la France se réforme, ce que veut une large majorité de gauche comme de droite et ni-de-gauche-ni de droite, la partition doit changer. C'est bien cela le pari de Macron. Il a déjà engrangé des succès majeurs, à commencer par sa propre élection et sa majorité parlementaire. Au PS comme chez les Républicains, les « constructivistes » acceptent le changement. Mais le bruit de ceux qui restent arc-boutés dans leurs vieux réflexes et leurs certitudes idéologiques va aller s'amplifiant. Macron et tout le gouvernement devront faire preuve d'une très grande pédagogie. Les médias aussi font face à une responsabilité historique.

Relayer l'accumulation des plaintes fait partie du devoir d'information, les situer dans le contexte d'un effort inédit de réforme, et des résistances qui vont avec, est essentiel.

LE PUZZLE FRANÇAIS. UN NOUVEAU PARTAGE POLITIQUE

12/07/2017 [Hervé Le Bras](#), [Jérôme Fourquet](#)

Décomposition, recombinaison ou révolution : comment analyser l'ampleur du changement que le pays a vécu lors de cette séquence électorale hors norme ? Quelles sont les nouvelles géographies des votes ? Hervé Le Bras et Jérôme Fourquet y répondent avec un décryptage en profondeur des plus récentes données, mettant au jour le paysage électoral qui se dessine.

SOMMAIRE

Introduction

Primaires mais complexes

Géographie du vote Macron

La résistible ascension de Marine Le Pen

François Fillon ou le déclin de l'opposition droite-gauche ?

La gauche éparpillée

Nicolas Dupont-Aignan : le plus grand des petits candidats

Les dynamiques de second tour

Un vote politique ou social ?

Politique et anthropologie

Conclusion

SYNTHÈSE

Hervé Le Bras, et Jérôme Fourquet procèdent dans ce livre à un examen en profondeur des primaires et de l'élection présidentielle de 2017 à grande comme à petite échelle territoriale.

Le point de départ de ce chamboulement politique hors norme a été la crainte d'un score voisin de 30 % pour Marine Le Pen après les 28,5 % de son parti aux dernières élections régionales en 2015. Dès lors, pour avoir une chance de figurer au second tour, la droite comme la gauche ne pouvaient que présenter un seul candidat, d'où l'organisation des primaires. Celle de la droite et du centre, qui rassemblait l'UDI et les LR, semblait capable d'assurer la victoire au vainqueur. Celles de la gauche étaient plus mal parties, coincées entre le dynamisme du mouvement En marche ! et celui de La France insoumise. La logique des primaires pousse à choisir un candidat qui rassemble sa tendance, donc qui incarne l'idéal, voire la pureté. Ce fut le cas de François Fillon comme de Benoît Hamon. L'inconvénient est d'ouvrir un large espace au centre vers lequel convergeront la gauche de la droite et la droite de la gauche, ce qui s'est produit.

On reconstitue en effet presque exactement le vote en faveur d'Emmanuel Macron au premier tour, commune par commune, en additionnant les scores du centre droit, donc de François Bayrou en 2012, et du centre gauche, donc de la moitié des scores de François Hollande à la même date. On peut alors parler de la stabilité de l'opinion, contrainte de s'adapter à une offre électorale décalée. Par rapport à cette reconfiguration, la seule différence importante est le succès plus fort qu'attendu d'Emmanuel Macron dans les grandes villes, celles qui dominent économiquement, administrativement et culturellement un vaste territoire.

Face à Emmanuel Macron, avec une géographie qui en est pratiquement l'inverse dès le premier tour, Marine Le Pen aligne les constantes du vote FN. L'analyse fine des sondages et de la répartition géographique montre qu'on ne peut pas se contenter d'expliquer le score de l'extrême droite par la présence des classes populaires et par la localisation en périphérie. Le livre montre l'importance de la dimension urbaine parallèlement à l'éloignement des métropoles : au plus loin d'elles, on ne vote pas plus FN que la moyenne, sauf dans les plus petites communes. Surtout, les différences régionales s'accroissent encore un peu plus que lors des précédentes élections, opposant deux France. Maintes données montrent que l'une, plus optimiste, plus proche de ses racines paysannes, plus favorisée par la plupart des indicateurs économiques et sociaux, plus solidaire localement, penche pour Emmanuel Macron, l'autre pour Marine Le Pen.

L'opposition frontale entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen que l'on peut assimiler à l'ouverture contre la fermeture ou à la globalisation face au nationalisme relègue au second plan une opposition de classe plus traditionnelle entre la droite et la gauche. Effectivement, la cartographie du vote Fillon qui provient largement des classes aisées est presque l'inverse de celle du vote Mélenchon qui s'adresse aux classes populaires. Le résultat du premier tour prend ainsi une tournure symbolique forte en reléguant l'opposition habituelle des classes sociales derrière une opposition quant au positionnement de la France dans le monde. Même si les déboires de François Fillon ont pesé dans la balance, notamment en renforçant la candidature de Nicolas Dupont-Aignan qui s'adressait à un électoralat voisin, l'élection s'est donc jouée sur une scène plus large, plus politique que socio-économique.

François Fillon et la droite, on le sait, n'ont pas été les seuls perdants dans cette affaire. Le vote socialiste qui avait choisi comme candidat Benoît Hamon a littéralement fondu. L'analyse précise de l'évolution et de la géographie des scores de Benoît Hamon et de Jean-Luc Mélenchon entre le début de la campagne en février et le premier tour montre la similitude de leur électoralat et donc le siphonnage de l'un par l'autre.

Une fois le premier tour passé, la dynamique du second tour reprend exactement l'opposition du premier tour entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen. L'ouvrage montre que les reports des votes du premier tour ont un lien précis avec la question européenne. Ils ont été d'autant plus en faveur d'Emmanuel Macron que les communes, les villes et les régions avaient plus voté « oui » au référendum de Maastricht comme à celui de 2005. L'altercation violente sur l'euro au cours du débat du second tour a sans doute illustré l'importance de la question européenne que la campagne n'avait pas mise autant en exergue.

Qu'il s'agisse de larges différences régionales, ou d'analyse fine, commune par commune, par exemple des résultats électoraux des vignobles bourguignons et alsaciens, de ceux de la frontière luxembourgeoise, de la côte vendéenne et de son intérieur, l'ouvrage met en scène, ce qui n'est pas une révolution du point de vue des comportements des électeurs, mais une profonde transformation des enjeux politiques suscitée par un enchaînement de circonstances, logique et presque diabolique.

Dans les médias :

« Macron, plus fort que le vote de classe », Maël Thierry ([L'Obs](#), 12 juillet 2017)

« Pendant la présidentielle, tout s'est presque passé comme prévu », Jean-Marie Pottier ([Slate.fr](#), 13 juillet 2017)

Pendant la présidentielle, tout s'est presque passé comme prévu

[Jean-Marie Pottier](#) — 13.07.2017 - 11 h 08, mis à jour le 13.07.2017 à 11 h 46

Une nouvelle analyse des résultats montre que se sont manifestés, malgré le «dégagisme» ambiant, des comportements enracinés depuis des décennies chez les Français.

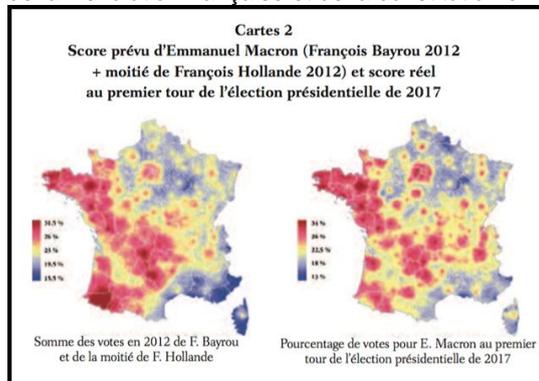
La politique est aussi un marché, une histoire d'offre et de demande. Lors de la dernière présidentielle, l'offre a explosé sous le poids du dégagisme électoral. Et la demande? Plus stable qu'on ne le croit selon [Le Puzzle français. Un nouveau partage politique](#), une étude richement illustrée que publie ce jeudi le démographe et historien Hervé Le Bras et le directeur du département Opinion et stratégies d'entreprise de l'Ifop Jérôme Fourquet pour le compte de la Fondation Jean-Jaurès.

«En marche» ou «insoumis», les candidats ont vu leurs électeurs, au-delà des débats du moment, se couler dans des comportements électoraux de longue durée, sédimentés par des décennies d'histoire. *«Les différentes régions françaises réagissent souvent en fonction d'un long passé, industriel, religieux, autonomiste, et même anthropologique, si l'on désigne par ce terme les modes de sociabilité qui varient encore beaucoup d'un bout à l'autre du territoire»*, écrivent Le Bras et Fourquet.

Chez les candidats, pour citer [une formule](#) devenue célèbre, [rien ne s'est passé comme prévu](#); chez les électeurs, pas mal de choses se sont passées comme prévu.

«Contrairement à la description crépusculaire qui est faite des partis, les électorats restent stables. Deux mondes ont évolué séparément, celui de la classe politique avec des partis qui se sont divisés en chapelles de plus en plus réduites, les aubrystes, les mélenchonniens, les hamonistes, les vallsistes, les autres sociaux-démocrates, les frondeurs, et celui de l'électorat qui est demeuré de gauche ou de droite avec une frange partie à l'extrême droite, écrivent les auteurs. [...] La division ne vient pas de la base mais du sommet, qui risque toutefois de la répercuter progressivement sur le terrain. Mao avait un proverbe pour ce genre d'évolution. Le poisson, disait-il, pourrit par la tête.»

Le premier tour d'une présidentielle, écrivent aussi Le Bras et Fourquet, est l'expression d'*«un partage traditionnel et souvent très ancien de l'opinion»*. Prenons, par exemple, le vote Macron. Ce candidat jeune, jamais prétendant à aucun mandat auparavant, de gauche et *«en même temps»* de droite, avait tout pour bouleverser la carte électorale française. Et pourtant, son score dans les 36.000 communes recoupe assez bien une équation simple: la moitié du score de François Hollande en 2012, plus celui de François Bayrou. Comme si la vieille implantation de la gauche en pays d'oc et la carte française de la pratique religieuse, héritage de la Révolution française et de la constitution civile du clergé, avaient fusionné dans le candidat de la start-up nation...



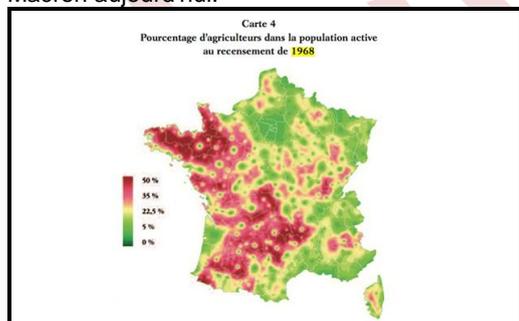
Source: Hervé Le Bras et Jérôme Fourquet, [Le Puzzle français. Un nouveau partage politique](#) (Fondation Jean-Jaurès).

Les auteurs pointent un même phénomène de stabilité pour le vote Fillon:

«On serait tenté de parler d'immobilisme. La révolution n'est pas dans la répartition des voix de droite sur le territoire, mais dans leur niveau. Tout a bougé solidairement vers le bas d'environ 7 points comme les molécules d'eau se soulèvent ou s'abaissent au passage de la vague, sans que leurs positions les unes par rapport aux autres ne changent.»

Ces constats ne signifient pas qu'il ne s'est rien passé de nouveau. Les deux auteurs analysent avec pertinence, au-delà des oppositions de classe (traduites par le duel Fillon-Mélenchon, celui des perdants du premier tour) comment de nouveaux facteurs ont vu leur importance s'accroître. *«Urbanité, circulation, jeunesse»* font se substituer progressivement au vote de classe *«un vote d'attitude, d'horizon d'attente»*. [Le désormais célèbre clivage dit «ouvert-fermé» ou «optimisme-pessimisme»](#) qui a notamment vu le candidat vainqueur réaliser [des scores inédits dans les grandes villes aux deux tours](#) et le FN y atteindre des scores historiquement bas. Ou encore la France *«qui va bien»* se surmobiliser nettement lors de législatives marquées par une abstention record...

Mais ce nouveau clivage s'enracine lui-même dans des facteurs anciens. La carte du vote Macron, par exemple, recoupe quasiment celle de la France rurale et de la France urbaine il y a cinquante ans: plus une région était rurale en 1968, plus elle vote Macron aujourd'hui.



Source: Hervé Le Bras et Jérôme Fourquet, [Le Puzzle français. Un nouveau partage politique](#) (Fondation Jean-Jaurès).

Peut-être, argumentent les auteurs, parce que cette France a vécu une transition vers la ville tout en gardant le souvenir *«d'une certaine misère rurale et aussi d'une solidarité locale»*. À la fin du XIX^e siècle, elle était la France de l'«habitat isolé», isolement que les habitants compensaient par une forte sociabilité; aujourd'hui, elle est la France où la presse régionale maintient le mieux ses tirages et où les adhésions à des clubs sportifs atteignent les plus hauts niveaux. C'est tout le paradoxe de [la présidentielle la plus folle du XXI^e siècle](#), de l'élection du dégagisme-roi: pour comprendre la victoire de la *«France optimiste»*, il faut aussi revenir à la III^e République.